



Loblaw

LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

T2

Rapport du deuxième trimestre

24 SEMAINES TERMINÉES LE 15 JUIN 2013

Rapport du deuxième trimestre de 2013 aux actionnaires

Résumé du deuxième trimestre de 2013	1
Rapport de gestion	5
Résultats financiers	27
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	33
Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le bénéfice	51
Sommaire financier	52

Résumé du deuxième trimestre de 2013¹⁾

- Bénéfice net de base par action ordinaire de 0,63 \$, en hausse de 14,5 % comparativement à 0,55 \$ au deuxième trimestre de 2012.
- Marge du BAIIA²⁾ de 6,8 %, en comparaison de 6,4 % au deuxième trimestre de 2012.
- Produits de 7 520 millions de dollars, en hausse de 2,0 % par rapport au deuxième trimestre de 2012.
- Croissance de 1,9 % du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et de 1,1 % du chiffre d'affaires des magasins comparables³⁾, comparativement au deuxième trimestre de 2012.

« Plus tôt ce mois-ci, nous avons annoncé la conclusion réussie du PAPE de la FPI Propriétés de Choix. Ce faisant, nous avons libéré une valeur considérable pour les actionnaires et nous avons établi une nouvelle plateforme de croissance intéressante pour Loblaw. La semaine dernière, nous avons également annoncé une combinaison transformationnelle avec Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Ces deux transactions marquent le début d'une ère nouvelle pour Loblaw, » a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil de Les Compagnies Loblaw limitée. « Le regroupement de Loblaw et de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix reposera sur les solides assises que Vicente a construites de concert avec son équipe au cours des deux dernières années. Il constituera un excellent ajout stratégique à nos actifs existants et ouvrira la voie à la création de davantage de valeur pour nos actionnaires. »

« Nous sommes également heureux des progrès que nous avons réalisés au cours du trimestre. Nos investissements en vue d'améliorer notre proposition faite aux clients se sont encore une fois traduits par une augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables dans un contexte hautement concurrentiel, » a poursuivi M. Weston. « Parallèlement, une meilleure composition de l'offre et une gestion efficace des dépenses nous ont permis d'accroître notre bénéfice. Pour refléter notre performance pour l'exercice à ce jour, nous révisons nos perspectives à la hausse et nous nous attendons à une croissance à un chiffre, se situant dans le milieu de la fourchette, du résultat opérationnel pour l'exercice 2013. »

Résultats opérationnels trimestriels consolidés

Pour les périodes closes le 15 juin 2013
et le 16 juin 2012 (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf
indication contraire)

	2013 (12 semaines)	2012 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2013 (24 semaines)	2012 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	7 520 \$	7 375 \$	145 \$	2,0 %	14 722 \$	14 312 \$	410 \$	2,9 %
Résultat opérationnel	322	290	32	11,0 %	631	529	102	19,3 %
Bénéfice net	178	156	22	14,1 %	349	278	71	25,5 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,63	0,55	0,08	14,5 %	1,24	0,99	0,25	25,3 %
Marge opérationnelle ³⁾	4,3 %	3,9 %			4,3 %	3,7 %		
BAIIA ²⁾	513 \$	469 \$	44 \$	9,4 %	1 005 \$	878 \$	127 \$	14,5 %
Marge du BAIIA ²⁾	6,8 %	6,4 %			6,8 %	6,1 %		

- L'augmentation de 145 millions de dollars des produits par rapport au deuxième trimestre de 2012 est principalement attribuable à une hausse du résultat du secteur Vente au détail.
- Le résultat opérationnel a augmenté de 32 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2012, ce qui s'explique par une augmentation de respectivement 19 millions de dollars et 13 millions de dollars du résultat opérationnel des secteurs Vente au détail et Services financiers. Le résultat opérationnel comprend les éléments significatifs suivants :
 - Une charge de 8 millions de dollars (10 millions de dollars en 2012) liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées en 2010;
 - Une charge de 6 millions de dollars (5 millions de dollars en 2012) découlant de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions.
- Pour le deuxième trimestre de 2013, la marge opérationnelle³⁾ s'est établie à 4,3 %, en comparaison de 3,9 % pour le trimestre correspondant de 2012.
- L'augmentation de 22 millions de dollars du bénéfice net par rapport au deuxième trimestre de 2012 est principalement attribuable à la hausse du résultat opérationnel, partiellement neutralisée par l'augmentation du taux d'impôt effectif de la société.

1) Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 6 du présent rapport pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées dans les présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à l'adresse sedar.com ou à l'adresse loblaw.ca.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 24 du présent rapport.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

4) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et changements de méthodes comptables importantes » à la page 21 du présent rapport.

- Le bénéfice net de base par action ordinaire a subi l'incidence des éléments significatifs suivants :
 - Une charge de 0,02 \$ au deuxième trimestre (0,02 \$ en 2012) liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées en 2010;
 - Une charge de 0,02 \$ au deuxième trimestre (0,02 \$ en 2012) découlant de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions.
- Au deuxième trimestre de 2013, la société a engagé 190 millions de dollars en dépenses d'investissement.

Résultats opérationnels du secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 15 juin 2013
et le 16 juin 2012 (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf
indication contraire)

	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2013 (24 semaines)	2012 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	7 372 \$	7 236 \$	136 \$	1,9 %	14 409 \$	14 044 \$	365 \$	2,6 %
Marge brute	1 643	1 611	32	2,0 %	3 219	3 140	79	2,5 %
Résultat opérationnel	294	275	19	6,9 %	573	500	73	14,6 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables ¹⁾	1,1 %	0,2 %			1,9 %	(0,3) %		
Marge brute exprimée en pourcentage	22,3 %	22,3 %			22,3 %	22,4 %		
Marge opérationnelle ¹⁾	4,0 %	3,8 %			4,0 %	3,6 %		

- Les produits tirés du secteur Vente au détail ont augmenté de 136 millions de dollars, ou 1,9 %, au deuxième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des éléments suivants :
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables¹⁾ a affiché une croissance de 1,1 % (0,2 % en 2012) et de 1,0 % (0,3 % en 2012) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence;
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modeste;
 - Le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques n'a pas connu de croissance;
 - Le chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a connu une forte croissance;
 - Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, a légèrement diminué;
 - La croissance du chiffre d'affaires tiré des vêtements a été solide;
 - L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments de la société n'a pas connu de croissance au deuxième trimestre de 2013 (inflation modeste en 2012) et a été inférieur à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,5 % (2,5 % en 2012), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition précise de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
 - Au cours des 12 derniers mois, 23 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 13 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,8 %, de la superficie.
- La marge brute a progressé de 32 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 comparativement à celle du deuxième trimestre de 2012, en raison essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires. La marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires s'est établie à 22,3 % au deuxième trimestre de 2013, soit le même pourcentage qu'au deuxième trimestre de 2012, et elle tient compte de la modification de la composition du chiffre d'affaires et des investissements soutenus effectués au chapitre des marges sur les produits alimentaires, partiellement contrebalancés par l'amélioration des marges dégagées sur les articles de marchandise générale, y compris les vêtements, la baisse des frais de transport et l'amélioration au chapitre des pertes.
- Le résultat opérationnel a augmenté de 19 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2012, grâce à l'incidence favorable de la croissance de la marge brute et à l'incidence du change, partiellement neutralisées par la hausse des coûts opérationnels, y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. La marge opérationnelle¹⁾ s'est quant à elle établie à 4,0 % au deuxième trimestre de 2013, en comparaison de 3,8 % pour la période correspondante de 2012.

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Résultats opérationnels du secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 15 juin 2013
et le 16 juin 2012 (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf
indication contraire)

	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2013 (24 semaines)	2012 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	148 \$	139 \$	9 \$	6,5 %	313 \$	268 \$	45 \$	16,8 %
Résultat opérationnel	28	15	13	86,7 %	58	29	29	100,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	18	4	14	350,0 %	37	8	29	362,5 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)
(non audité)

	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 253 \$	2 049 \$	204 \$	10,0 %
Créances sur cartes de crédit	2 279	2 058	221	10,7 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	43	36	7	19,4 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ¹⁾	13,5 %	12,7 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ¹⁾	4,3 %	4,4 %		

- Les produits inscrits pour le deuxième trimestre de 2013 ont augmenté de 6,5 % comparativement à ceux du deuxième trimestre de 2012. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des produits de PC Télécom qui a résulté de la croissance des activités des kiosques Boutique Mobile et par l'augmentation des produits d'intérêts qui a découlé de la hausse des soldes de créances sur cartes de crédit.
- Le résultat opérationnel et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus de respectivement 13 millions de dollars et 14 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2012, en raison essentiellement de la hausse des produits dont il est question plus haut, des efficacités enregistrées à l'égard de questions d'ordre opérationnel et de la baisse des coûts liés à la renégociation des contrats des fournisseurs, partiellement contrebalancées par les investissements liés aux kiosques Boutique Mobile.

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix

Après la clôture du trimestre, dans le cadre de son acquisition d'immeubles et d'actifs connexes de Loblaw pour environ 7 milliards de dollars, la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a conclu un premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») visant un placement de 460 millions de dollars de ses parts de fiducie (les « parts »), placement qui comprend l'exercice d'une option de surallocation de 60 millions de dollars. Propriétés de Choix a également réalisé un placement de 200 millions de dollars de ses parts auprès de George Weston limitée. Les parts ont été émises au prix de 10,00 \$ chacune et le produit brut s'est chiffré à 660 millions de dollars. Après l'exercice de l'option de surallocation, Loblaw détenait une participation véritable de 81,7 % dans Propriétés de Choix grâce à la propriété de 21 500 000 parts et de 272 497 871 parts de catégorie B de société en commandite, qui ont une valeur économique équivalant aux parts et qui sont échangeables contre celles-ci. À la clôture du placement, la société a comptabilisé des coûts de transaction d'environ 40 millions de dollars dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières relativement à la conclusion du PAPE.

Parallèlement au placement des parts, Propriétés de Choix a conclu un appel public à l'épargne d'un montant en capital global de 600 millions de dollars visant des débentures non garanties de premier rang (les « débentures »). Les débentures comprennent des débentures de série A de 400 millions de dollars, d'une durée de 5 ans, assorties d'un coupon de 3,554 % l'an et des débentures de série B de 200 millions de dollars, d'une durée de 10 ans, assorties d'un coupon de 4,903 % l'an. Une partie du produit de l'émission des titres d'emprunt a été utilisée pour renflouer les comptes de trésorerie ayant servi à rembourser le billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains arrivé à échéance au deuxième trimestre de 2013 ainsi que pour régler par anticipation le billet restant du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains au troisième trimestre de 2013 et les coûts connexes d'environ 18 millions de dollars liés au remboursement anticipé, coûts qui seront comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Accord visant l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Après la clôture du deuxième trimestre, la société a conclu un accord définitif aux termes duquel elle fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») contre 33,18 \$ en espèces et 0,5965 action ordinaire de Loblaw par action ordinaire de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix selon une répartition proportionnelle intégrale. Selon le prix de l'action ordinaire de Loblaw à la clôture des marchés le 12 juillet 2013, le prix d'achat s'établirait à environ 12,4 milliards de dollars. La société prévoit que la transaction sera menée à terme d'ici six à sept mois. Sa conclusion est assujettie à diverses approbations, notamment celle des actionnaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et celle des tribunaux, au respect de la *Loi sur la concurrence* (Canada), à l'approbation d'autres organismes de réglementation ainsi qu'au respect de certaines conditions de clôture qui sont habituelles dans le cadre de transactions de cette nature.

Dans le cadre de cet accord, la société a conclu des facilités de crédit engagées. Ces facilités engagées se composent d'un emprunt à terme de 3,5 milliards de dollars et d'un crédit relai de 1,6 milliard de dollars qui ne seront utilisés qu'à la conclusion de l'acquisition. Par suite de la conclusion de l'accord et des engagements connexes, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a placé les cotes de solvabilité de Loblaw et de Propriétés de Choix sous examen avec perspective évolutive, et Standard and Poor's (« S&P ») a placé les cotes de solvabilité de Loblaw et de Propriétés de Choix sous surveillance avec perspective négative. La société s'attend à ce que DBRS et S&P procèdent à leur examen au cours des prochaines semaines.

Perspectives¹⁾

Au deuxième trimestre, la société a continué de faire des progrès au chapitre de la mise en œuvre de sa stratégie. Compte tenu de l'amélioration de la performance financière pour l'exercice à ce jour comparativement à la première moitié de 2012 et des prévisions révisées en ce qui a trait au reste de l'exercice, la direction prévoit maintenant une croissance à un chiffre, se situant dans le milieu de la fourchette, du résultat opérationnel pour 2013, alors qu'elle s'attendait jusqu'ici à enregistrer une hausse à un chiffre, se situant dans le bas de la fourchette, du résultat opérationnel pour l'ensemble de l'exerciceⁱ⁾.

La société s'attend à ce que ses gains en matière d'efficience opérationnelle viennent compenser les coûts liés à la mise en œuvre de son infrastructure de technologies de l'information et les frais connexes, de même que les investissements dans les prix, l'assortiment des produits et la main-d'œuvre.

La concurrence au sein du secteur canadien de la vente au détail demeure vive et la société s'attend toujours à ce que la croissance du chiffre d'affaires en 2013 soit freinée par une augmentation soutenue de la superficie en pieds carrés des magasins concurrents, par l'arrivée d'un nouveau concurrent sur le marché et par la déflation touchant les médicaments génériques.

De plus, pour l'exercice 2013 en entier, la société prévoit :

- être assujettie à un taux d'impôt effectif de 26 % à 27 %, en comparaison de 24,9 % en 2012;
- que l'adoption des modifications de la norme comptable relative aux avantages du personnel, entraînera le retraitement des états financiers consolidés de 2012 afin de tenir compte d'une réduction du bénéfice net d'environ 16 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action, inscrit pour cet exercice;
- engager des dépenses d'investissement d'environ 1 milliard de dollars, soit le même montant qu'en 2012, ce qui se traduira par une croissance d'environ 1 % de la superficie nette en pieds carrés destinée à la vente au détail.

i) Le calcul du résultat opérationnel ne tient pas compte des éléments suivants : la charge de restructuration de 61 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre de 2012, le profit de 51 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre relativement à des modifications apportées à certains régimes à prestations définies ainsi que les coûts liés à la création de Propriétés de Choix et à la clôture récente de son PAPE de même qu'à l'accord récemment annoncé visant Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

1) Voir les énoncés prospectifs à la page 6 du présent rapport.

Rapport de gestion

Énoncés prospectifs	6
Indicateurs de performance financière clés	8
Résultats opérationnels consolidés	9
Secteurs opérationnels à présenter	10
Vente au détail	10
Services financiers	11
Situation de trésorerie et sources de financement	12
Flux de trésorerie	12
Sources de financement	14
Structure du capital	16
Instruments financiers dérivés	16
Arrangements hors bilan	18
Autres questions liées à l'entreprise	18
Résultats opérationnels trimestriels	19
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	19
Risques d'entreprise et gestion des risques	20
Normes comptables appliquées en 2013 et changements de méthodes comptables importantes	21
Perspectives	23
Mesures financières non conformes aux PCGR	24
Informations supplémentaires	26

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales (collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2013 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 29 décembre 2012 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2012 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2012 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2013 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société. De plus, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « montant ajusté de la dette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle », défini comme étant le montant ajusté de la dette¹⁾, divisé par le BAIIA¹⁾ cumulé des quatre derniers trimestres; « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle¹⁾ », défini comme étant le résultat opérationnel cumulé des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen¹⁾; « rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle », défini comme étant le bénéfice net cumulé attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires; et « flux de trésorerie disponibles¹⁾ », défini comme étant les entrées nettes liées aux activités opérationnelles, diminuées de la variation des créances sur cartes de crédit, des acquisitions d'immobilisations corporelles et des intérêts payés.

Sauf indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 23 juillet 2013.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de la société renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats opérationnels, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Les énoncés prospectifs particuliers qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats futurs attendus, le montant des cotisations aux régimes de retraite, les dépenses d'investissement prévues, l'état et l'incidence du déploiement des systèmes de technologie de l'information (les « TI »), la conjoncture du secteur de la vente au détail au Canada et la mise en œuvre des plans futurs de la société. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives » à la page 23 du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance opérationnelle et financière pour 2013 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la croissance des produits, aux économies de coûts et à l'efficacité opérationnelle prévues, aux taux d'impôt effectifs, qui ne devraient pas subir de modifications imprévues, au plan de la société consistant à augmenter la superficie nette de vente au détail de 1 % et à l'absence d'événements défavorables ou de coûts imprévus touchant les investissements de la société dans les TI et la chaîne d'approvisionnement. Les estimations, opinions et hypothèses sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement des estimations, des opinions et des hypothèses exprimées explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs, notamment :

- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, y compris la croissance des produits et les économies de coûts ou l'efficacité opérationnelle prévues résultant des initiatives importantes de la société, notamment celles liées à la restructuration;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les systèmes de TI de la société, y compris le déploiement des systèmes de TI de la société, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société à soutenir les besoins de celle-ci;
- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment des taux d'inflation ou de déflation, ainsi que les variations des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des dérivés et des marchandises;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments;

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 24 du présent rapport.

- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incidence des obligations éventuelles en matière d'environnement;
- l'incapacité de s'adapter à l'évolution des goûts des consommateurs et aux modifications des habitudes d'achat;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation;
- les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité des fournisseurs;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la réduction des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance-médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment l'impôt sur le résultat, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation et aux taxes à la consommation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- toute cotisation que la société pourrait être tenue de verser à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation ou à ses régimes de retraite multi-employeurs auxquels elle cotise en sus des cotisations qu'elle envisage de verser à l'heure actuelle;
- le risque que la société subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittaient pas de leurs obligations prévues aux termes des contrats conclus avec celles-ci;
- l'incapacité de la société à recouvrer ses créances sur cartes de crédit;
- l'incapacité de la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») de mettre en œuvre son plan et d'obtenir les résultats prévus;
- l'incapacité de conclure l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») ou de réaliser les avantages stratégiques ou les synergies opérationnelles, concurrentielles ou de coûts prévus.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du présent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », qui figure aux pages 25 à 33 du Rapport annuel 2012 de la société. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Indicateurs de performance financière clés

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Le tableau qui suit dresse une liste de certains des indicateurs de performance financière clés :

Au 15 juin 2013 et au 16 juin 2012 et pour les périodes closes à ces dates (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)
Chiffres consolidés :		
Croissance des produits	2,0 %	1,3 %
Résultat opérationnel	322 \$	290 \$
BAIIA ²⁾	513	469
Marge du BAIIA ²⁾	6,8 %	6,4 %
Bénéfice net	178	156
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,63	0,55
Marge opérationnelle ³⁾	4,3 %	3,9 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	1 842	1 885
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	572	599
Montant ajusté de la dette ²⁾ sur le BAIIA ²⁾ sur une base annuelle	2,0x	2,2x
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	392	341
Couverture des intérêts ²⁾	4,0x	3,5x
Rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle ²⁾	10,6 %	10,7 %
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle	11,0 %	11,5 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	1,1 %	0,2 %
Marge brute	1 643 \$	1 611 \$
Marge brute exprimée en pourcentage	22,3 %	22,3 %
Marge opérationnelle ³⁾	4,0 %	3,8 %
Secteur Services financiers :		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	18 \$	4 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ³⁾	13,5 %	12,7 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ³⁾	4,3 %	4,4 %

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et changements de méthodes comptables importantes » à la page 21 du présent rapport.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 24 du présent rapport.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Résultats opérationnels consolidés

Pour les périodes closes le 15 juin 2013
et le 16 juin 2012 (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf
indication contraire)

	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2013 (24 semaines)	2012 ¹⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	7 520 \$	7 375 \$	145 \$	2,0 %	14 722 \$	14 312 \$	410 \$	2,9 %
Résultat opérationnel	322	290	32	11,0 %	631	529	102	19,3 %
Bénéfice net	178	156	22	14,1 %	349	278	71	25,5 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,63	0,55	0,08	14,5 %	1,24	0,99	0,25	25,3 %
Marge opérationnelle ²⁾	4,3 %	3,9 %			4,3 %	3,7 %		
BAIIA ³⁾	513 \$	469 \$	44 \$	9,4 %	1 005 \$	878 \$	127 \$	14,5 %
Marge du BAIIA ³⁾	6,8 %	6,4 %			6,8 %	6,1 %		

Après la clôture du deuxième trimestre de 2013, Propriétés de Choix a conclu un premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») visant un placement de 460 millions de dollars de ses parts de fiducie (les « parts »). Propriétés de Choix a également réalisé un placement de 200 millions de dollars de ses parts auprès de George Weston limitée (« Weston ») et a émis, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, des débentures non garanties de premier rang d'un montant en capital global de 600 millions de dollars, tel qu'il est décrit à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise », à la page 18 du présent rapport de gestion.

De plus, après la clôture du trimestre, la société a conclu un accord définitif aux termes duquel elle fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix contre 33,18 \$ en espèces et 0,5965 action ordinaire de Loblaw par action ordinaire de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix selon une répartition proportionnelle intégrale. Selon le prix de l'action ordinaire de Loblaw à la clôture des marchés le 12 juillet 2013, le prix d'achat s'établirait à environ 12,4 milliards de dollars, tel qu'il est décrit à la page 18 du présent rapport de gestion.

Produits L'augmentation de 145 millions de dollars des produits par rapport au deuxième trimestre de 2012 et l'augmentation de 410 millions de dollars des produits pour les deux premiers trimestres de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2012 sont attribuables à la hausse des produits tirés des secteurs Vente au détail et Services financiers de la société dont il est question plus en détail à la rubrique « Secteurs opérationnels à présenter » ci-après.

Résultat opérationnel Le résultat opérationnel a augmenté de 32 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2012. Pour l'exercice à ce jour, le résultat opérationnel a progressé de 102 millions de dollars comparativement à 2012. Pour le deuxième trimestre de 2012 et l'exercice à ce jour, le résultat opérationnel du secteur Vente au détail a augmenté de respectivement 19 millions de dollars et 73 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de 2012, tandis que celui du secteur Services financiers a augmenté de respectivement 13 millions de dollars et 29 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de 2012. Le résultat opérationnel comprend les éléments significatifs suivants :

- Une charge de 8 millions de dollars pour le deuxième trimestre (10 millions de dollars en 2012) et de 12 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (25 millions de dollars en 2012) liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées en 2010;
- Une charge de 6 millions de dollars pour le deuxième trimestre (5 millions de dollars en 2012) et de 14 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (17 millions de dollars en 2012) découlant de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions;
- Un profit de 51 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (néant en 2012) lié aux modifications des régimes à prestations définies qui ont été apportées au premier trimestre de 2013 et qui touchent certains salariés qui prendront leur retraite après le 1^{er} janvier 2015. Par suite de ces modifications, la société réalisera des économies annuelles avant impôt d'environ 14 millions de dollars.

Pour le deuxième trimestre de 2013, la marge opérationnelle²⁾ s'est établie à 4,3 %, en comparaison de 3,9 % pour le deuxième trimestre de 2012. Pour l'exercice à ce jour, la marge opérationnelle²⁾ s'est établie à 4,3 %, ou 3,9 % si l'on ne tient pas compte du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies, en comparaison de 3,7 % en 2012.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et changements de méthodes comptables importantes » à la page 21 du présent rapport.

2) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

3) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 24 du présent rapport.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le montant comptabilisé au deuxième trimestre de 2013 au titre des charges d'intérêts nettes et autres charges financières a diminué de 1 million de dollars, ou 1,2 %, par rapport au deuxième trimestre de 2012. Le montant comptabilisé pour l'exercice à ce jour au titre des charges d'intérêts nettes et autres charges financières a diminué de 4 millions de dollars, ou 2,5 %, par rapport à celui comptabilisé au deuxième trimestre de 2012, pour s'établir à 156 millions de dollars. Cette baisse pour l'exercice à ce jour tient surtout à la diminution des charges d'intérêts nettes sur l'obligation nette au titre des prestations définies de la société et à la baisse des charges d'intérêts nettes liées à certains instruments dérivés financiers.

Impôt sur le résultat La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 64 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 (53 millions de dollars en 2012) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,4 % (25,4 % en 2012). Cette hausse du taux d'impôt effectif par rapport au deuxième trimestre de 2012 est principalement attribuable à la diminution des recouvrements d'impôt sur le résultat liés à certaines questions fiscales datant d'exercices précédents, diminution qui a été en partie contrebalancée par une réduction des montants non imposables. Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 126 millions de dollars (91 millions de dollars en 2012) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,5 % (24,7 % en 2012). La hausse du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour par rapport à 2012 découle essentiellement de la diminution des recouvrements d'impôt sur le résultat liés à des questions fiscales datant d'exercices précédents.

Bénéfice net Le bénéfice net a augmenté de 22 millions de dollars, ou 14,1 %, au deuxième trimestre de 2013, comparativement au deuxième trimestre de 2012, et il s'est accru de 71 millions de dollars, ou 25,5 %, pour l'exercice à ce jour, comparativement à la période correspondante de 2012. Le bénéfice net de base par action ordinaire a quant à lui augmenté de 14,5 % au deuxième trimestre de 2013 pour se fixer à 0,63 \$, en comparaison de 0,55 \$ au deuxième trimestre de 2012, et il s'est accru de 25,3 % pour l'exercice à ce jour pour s'établir à 1,24 \$, en comparaison de 0,99 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre de 2013 et de l'exercice à ce jour a subi l'incidence des éléments significatifs suivants :

- Une charge de 0,02 \$ au deuxième trimestre (0,02 \$ en 2012) et de 0,03 \$ pour l'exercice à ce jour (0,06 \$ en 2012) liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées en 2010;
- Une charge de 0,02 \$ au deuxième trimestre (0,02 \$ en 2012) et de 0,04 \$ pour l'exercice à ce jour (0,06 \$ en 2012) découlant de l'incidence de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions;
- Un profit de 0,13 \$ pour l'exercice à ce jour (néant en 2012) lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies.

Secteurs opérationnels à présenter

Vente au détail

Pour les périodes closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2013 (24 semaines)	2012 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	7 372 \$	7 236 \$	136 \$	1,9 %	14 409 \$	14 044 \$	365 \$	2,6 %
Marge brute	1 643	1 611	32	2,0 %	3 219	3 140	79	2,5 %
Résultat opérationnel	294	275	19	6,9 %	573	500	73	14,6 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables ¹⁾	1,1 %	0,2 %			1,9 %	(0,3) %		
Marge brute exprimée en pourcentage	22,3 %	22,3 %			22,3 %	22,4 %		
Marge opérationnelle ¹⁾	4,0 %	3,8 %			4,0 %	3,6 %		

Chiffre d'affaires Les produits tirés du secteur Vente au détail ont augmenté de 136 millions de dollars, ou 1,9 %, au deuxième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des éléments suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables¹⁾ a affiché une croissance de 1,1 % (0,2 % en 2012) et de 1,0 % (0,3 % en 2012) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modeste;
- Le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques n'a pas connu de croissance;
- Le chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a connu une forte croissance;
- Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, a légèrement diminué;

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

- La croissance du chiffre d'affaires tiré des vêtements a été solide;
- L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments de la société n'a pas connu de croissance au deuxième trimestre de 2013 (inflation modeste en 2012) et a été inférieur à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,5 % (2,5 % en 2012), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition précise de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- Au cours des 12 derniers mois, 23 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 13 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,8 %, de la superficie.

Le chiffre d'affaires inscrit pour l'exercice à ce jour a augmenté de 365 millions de dollars, ou de 2,6 %, par rapport à celui de la période correspondante de 2012, ce qui tient principalement aux facteurs dont il est fait mention plus haut. Le chiffre d'affaires des magasins comparables¹⁾ a affiché une croissance de 1,9 % pour l'exercice à ce jour (un recul de 0,3 % en 2012) et une croissance de 1,9 % (un recul de 0,3 % en 2012) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence.

Marge brute La marge brute a progressé de 32 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 comparativement à celle du deuxième trimestre de 2012 et elle a augmenté de 79 millions de dollars pour l'exercice à ce jour par rapport à la période correspondante de 2012. Ces hausses découlent essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires. La marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires s'est établie à 22,3 % au deuxième trimestre de 2013, soit le même pourcentage qu'au deuxième trimestre de 2012, et elle tient compte de la modification de la composition du chiffre d'affaires et des investissements soutenus effectués au chapitre des marges sur les produits alimentaires, partiellement contrebalancés par l'amélioration des marges dégagées sur les articles de marchandise générale, y compris les vêtements, la baisse des frais de transport et l'amélioration au chapitre des pertes. La marge brute s'est chiffrée à 22,3 % pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 22,4 % pour la période correspondante de 2012. Cette diminution de la marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable aux investissements soutenus effectués au chapitre des marges sur les produits alimentaires, ainsi qu'à une modification de la composition du chiffre d'affaires. Ces facteurs ont toutefois été partiellement compensés par l'amélioration des marges dégagées sur les articles de marchandise générale, y compris les vêtements, et la baisse des frais de transport.

Résultat opérationnel Au deuxième trimestre de 2013, le résultat opérationnel a augmenté de 19 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2012, grâce à l'incidence favorable de la croissance de la marge brute et à l'incidence du change, partiellement neutralisées par la hausse des coûts opérationnels, y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. La marge opérationnelle¹⁾ s'est quant à elle établie à 4,0 % pour le deuxième trimestre de 2013, en comparaison de 3,8 % pour la période correspondante de 2012.

Pour l'exercice à ce jour, le résultat opérationnel a augmenté de 73 millions de dollars par rapport à 2012, ce qui tient compte du profit de 51 millions de dollars lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies. En plus d'avoir subi l'incidence des éléments significatifs susmentionnés à la rubrique « Résultats opérationnels consolidés », le résultat opérationnel a bénéficié de l'incidence positive de l'augmentation de la marge brute et de l'incidence du change, laquelle a été partiellement neutralisée par la hausse des coûts opérationnels, y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. La marge opérationnelle¹⁾ s'est quant à elle établie à 4,0 % pour l'exercice à ce jour, ou 3,6 % si l'on ne tient pas compte du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies, en comparaison de 3,6 % pour la période correspondante de 2012.

Services financiers

Pour les périodes closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2013 (24 semaines)	2012 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	148 \$	139 \$	9 \$	6,5 %	313 \$	268 \$	45 \$	16,8 %
Résultat opérationnel	28	15	13	86,7 %	58	29	29	100,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	18	4	14	350,0 %	37	8	29	362,5 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)

	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 253 \$	2 049 \$	204 \$	10,0 %
Créances sur cartes de crédit	2 279	2 058	221	10,7 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	43	36	7	19,4 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ¹⁾	13,5 %	12,7 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ¹⁾	4,3 %	4,4 %		

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Produits Les produits inscrits pour le deuxième trimestre de 2013 ont augmenté de 6,5 % comparativement à ceux du deuxième trimestre de 2012. Pour l'exercice à ce jour, les produits ont augmenté de 16,8 % par rapport à 2012. Ces hausses s'expliquent surtout par l'augmentation des produits de PC Télécom qui a résulté de la croissance des activités des kiosques Boutique Mobile et par l'augmentation des produits d'intérêts qui a découlé de la hausse des soldes de créances sur cartes de crédit.

Résultat opérationnel et bénéfice avant impôt sur le résultat Le résultat opérationnel et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus de respectivement 13 millions de dollars et 14 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de 2012, et ils ont tous deux augmenté de 29 millions de dollars pour l'exercice à ce jour par rapport à 2012. Ces augmentations découlent essentiellement de la hausse des produits dont il est question plus haut, des efficiences enregistrées à l'égard de questions d'ordre opérationnel et de la baisse des coûts liés à la renégociation des contrats des fournisseurs, partiellement contrebalancées par les investissements liés aux kiosques Boutique Mobile.

Situation de trésorerie et sources de financement

Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 15 juin 2013
et le 16 juin 2012 (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf
indication contraire)

	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2013 (24 semaines)	2012 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Entrées (sorties) de fonds liées aux :								
Activités opérationnelles	572 \$	599 \$	(27) \$	(4,5) %	543 \$	542 \$	1 \$	0,2 %
Activités d'investissement	(178)	(152)	(26)	(17,1) %	(367)	(331)	(36)	(10,9) %
Activités de financement	(310)	(185)	(125)	(67,6) %	(487)	(254)	(233)	(91,7) %

Entrées nettes liées aux activités opérationnelles Les entrées nettes liées aux activités opérationnelles se sont établies à 572 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, en baisse de 27 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2012. Cette diminution est attribuable à l'augmentation des créances sur cartes de crédit et à la baisse du fonds de roulement hors trésorerie, en partie contrebalancées par la hausse du BAIIA¹⁾.

Les entrées nettes liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 543 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 542 millions de dollars pour la période correspondante de 2012.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les sorties nettes liées aux activités d'investissement se sont établies à 178 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, en hausse de 26 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2012, en raison principalement d'une baisse des entrées nettes liées aux placements à court terme et d'une augmentation de la trésorerie placée dans des dépôts de garantie, partiellement contrebalancées par une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et une baisse des entrées d'immobilisations incorporelles. Au deuxième trimestre de 2012, les entrées d'immobilisations incorporelles comprenaient l'acquisition de dossiers d'ordonnances de Zellers Inc. pour une contrepartie d'environ 30 millions de dollars.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes liées aux activités d'investissement se sont élevées à 367 millions de dollars, en comparaison de 331 millions de dollars en 2012. L'augmentation de 36 millions de dollars découle principalement de l'augmentation des acquisitions de placements à court terme, partiellement contrebalancée par la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et la baisse des acquisitions d'immobilisations incorporelles.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 24 du présent rapport.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 15 juin 2013 et au 16 juin 2012 et pour les périodes closes à ces dates (non audité)	2013 (24 semaines)	2012 (24 semaines)	Variation (en %)
Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)	309 \$	367 \$	(15,8) %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	37,3	37,5	(0,5) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	14,3	13,7	4,4 %
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	51,6	51,2	0,8 %
Nombre de magasins détenus par la société	574	585	(1,9) %
Nombre de magasins franchisés	483	462	4,5 %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	72 %	72 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	45 %	45 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	65 000	64 100	1,4 %
Magasins franchisés	29 600	29 600	—

Sorties nettes liées aux activités de financement Les sorties nettes liées aux activités de financement se sont établies à 310 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, en comparaison de 185 millions de dollars au deuxième trimestre de 2012. Cette hausse de 125 millions de dollars est essentiellement attribuable au remboursement de la dette de 150 millions de dollars américains liée au placement privé libellé en dollars américains, partiellement contrebalancé par la hausse du produit en trésorerie tiré de l'émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions.

Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes liées aux activités de financement se sont chiffrées à 487 millions de dollars, en comparaison de 254 millions de dollars en 2012. L'augmentation de 233 millions de dollars est attribuable au règlement de la dette de 150 millions de dollars américains liée au placement privé libellé en dollars américains, au calendrier de versement des dividendes en trésorerie ainsi qu'à l'achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société. Ces facteurs ont toutefois été partiellement contrebalancés par la hausse du produit en trésorerie tiré de l'émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions.

Flux de trésorerie disponibles¹⁾

Pour les périodes closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2013 (24 semaines)	2012 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	392 \$	341 \$	51 \$	15,0 %	50 \$	(27) \$	77 \$	285,2 %

Flux de trésorerie disponibles¹⁾ Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 392 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, en comparaison de 341 millions de dollars au deuxième trimestre de 2012, ce qui représente une amélioration de 51 millions de dollars principalement attribuable à la baisse des acquisitions d'immobilisations corporelles.

Des flux de trésorerie disponibles¹⁾ de 50 millions de dollars ont été enregistrés pour l'exercice à ce jour, en comparaison de flux de trésorerie disponibles déficitaires de 27 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2012. La hausse de 77 millions de dollars s'explique surtout par la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles et par l'augmentation des entrées nettes liées aux activités opérationnelles.

Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies Au cours des deux premiers trimestres de 2013, la société a versé des cotisations de 63 millions de dollars (63 millions de dollars en 2012) à ses régimes de retraite agréés à prestations définies par capitalisation. Elle prévoit verser des cotisations d'environ 39 millions de dollars à ces régimes d'ici la fin de 2013, ce qui portera le total des cotisations versées durant l'exercice à 102 millions de dollars, plutôt qu'à 150 millions, comme il avait été annoncé précédemment. Le montant des cotisations prévues a été réduit en raison essentiellement de l'augmentation des taux d'actualisation au titre de la solvabilité et de la hausse du rendement des actifs. Le montant réel versé pourrait toutefois différer de l'estimation, selon la révision des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la volatilité des taux d'actualisation, les exigences d'ordre réglementaire et d'autres facteurs. La société prévoit également continuer de verser, durant le reste de 2013, des cotisations à ses régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs auxquels elle participe, de même que des prestations aux prestataires des régimes de retraite complémentaires sans capitalisation à prestations définies, des autres régimes à prestations définies et des autres régimes d'avantages du personnel à long terme.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 24 du présent rapport.

Sources de financement

Montant ajusté de la dette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle La société suit de près son ratio du montant ajusté de la dette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle, mesure qui lui permet de s'assurer que la structure du capital dans laquelle elle exerce ses activités est efficiente. Au 15 juin 2013, le ratio du montant ajusté de la dette¹⁾ sur le BAIIA¹⁾ sur une base annuelle de la société s'établissait à 2,0 fois, en comparaison de 2,2 fois au 16 juin 2012. Cette baisse s'explique principalement par le remboursement de la dette à long terme, lequel a entraîné une diminution du montant ajusté de la dette¹⁾, tandis que la hausse du résultat opérationnel dégagé par le secteur Vente au détail a contribué à l'augmentation du BAIIA¹⁾ sur une base annuelle.

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités opérationnelles et les montants qu'elle peut prélever sur ses facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, la capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières, au cours des 12 prochains mois. La société satisfait habituellement à ses besoins de financement à long terme principalement grâce à son programme de billets à moyen terme.

La facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars (la « facilité de crédit ») de la société comporte certaines clauses restrictives de nature financière que la société a respectées tout au long du trimestre. À la clôture des deuxièmes trimestres de 2013 et de 2012 et au 29 décembre 2012, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit.

Au 15 juin 2013, la société avait conclu des ententes en vue de garantir, sous forme de trésorerie, certaines de ses facilités de crédit non engagées pour au plus 134 millions de dollars (88 millions de dollars au 16 juin 2012 et 133 millions de dollars au 29 décembre 2012), dont 121 millions de dollars (85 millions de dollars au 16 juin 2012 et 97 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été déposés auprès de grandes institutions financières et classés comme dépôts de garantie.

Au deuxième trimestre de 2013, dans le cadre du dépôt des prospectus provisoires de Propriétés de Choix, Standard & Poor's (« S&P ») et Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») ont reconfirmé les cotes de solvabilité de Loblaw, de même que ses notations concernant la tendance et la perspective. De plus, après la clôture du deuxième trimestre de 2013, S&P a reconfirmé les cotes de solvabilité annuelles de Loblaw, de même que ses notations concernant la perspective. Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de Loblaw :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	Stable
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	Stable
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	Stable

Au deuxième trimestre de 2013, dans le cadre du dépôt des prospectus provisoires de Propriétés de Choix, S&P et DBRS ont également attribué leurs cotes de solvabilité à Propriétés de Choix, de même que ses notations concernant la tendance et la perspective, qui sont semblables aux cotes de solvabilité de Loblaw. Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de Propriétés de Choix :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débetures non garanties de premier rang – séries A et B	BBB	Stable	BBB	Stable

Dans le cadre de l'accord définitif visant l'acquisition des actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a conclu des facilités de crédit engagées après la clôture du deuxième trimestre de 2013. Ces facilités engagées se composent d'un emprunt à terme de 3,5 milliards de dollars et d'un crédit relai de 1,6 milliard de dollars qui ne seront utilisés qu'à la conclusion de l'acquisition. Par suite de la conclusion de l'accord et des engagements connexes, DBRS a placé les cotes de solvabilité de Loblaw et de Propriétés de Choix sous examen avec perspective évolutive, et S&P a placé les cotes de solvabilité de Loblaw et de Propriétés de Choix sous surveillance avec perspective négative. La société s'attend à ce que DBRS et S&P procèdent à leur examen au cours des prochaines semaines.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 24 du présent rapport.

Le produit brut tiré du PAPE et de l'émission de titres d'emprunt de Propriétés de Choix reçu après la clôture du deuxième trimestre de 2013 s'est respectivement élevé à 660 millions de dollars et à 600 millions de dollars. Une partie du produit de l'émission des titres d'emprunt a été utilisée pour renflouer les comptes de trésorerie ayant servi à rembourser le billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains arrivé à échéance au deuxième trimestre de 2013 ainsi que pour régler par anticipation le billet restant du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains au troisième trimestre de 2013 et les coûts connexes d'environ 18 millions de dollars liés au remboursement anticipé, lesquels seront comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le reste du produit tiré de l'émission de titres d'emprunt sera utilisé pour rembourser les billets à moyen terme à mesure qu'ils deviendront exigibles.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2013, dans le cadre du PAPE de Propriétés de Choix, la société a modifié l'entente relative à la facilité de crédit afin d'y apporter certains ajustements visant à exclure l'incidence de Propriétés de Choix du calcul de ses clauses restrictives. De plus, Propriétés de Choix a conclu une entente relative à une facilité de crédit engagée non garantie de premier rang d'une durée de 5 ans et de 500 millions de dollars consentie par un consortium de prêteurs, entente également assortie de certaines clauses restrictives de nature financières.

Fiducies de titrisation indépendantes La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC vend à l'occasion des créances sur cartes de crédit à des fiducies de titrisation indépendantes, notamment la *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et les autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement. Au deuxième trimestre de 2013, *Eagle* a déposé un prospectus préalable de base simplifié lui permettant d'émettre des billets d'une valeur d'au plus 1,5 milliard de dollars sur 25 mois. Après la clôture du deuxième trimestre de 2013, la Banque PC a modifié l'échéance de l'une des ententes conclues avec les fiducies de titrisation indépendantes, échéance qui était fixée au troisième trimestre de 2014, pour la repousser au troisième trimestre de 2015, ce qui n'a eu aucune incidence significative sur les autres modalités.

La société a fourni, au nom de la Banque PC, des lettres de crédit représentant 9 % (9 % au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012) du passif titrisé en cours en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes d'un montant de 81 millions de dollars (81 millions de dollars au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012). En cas de baisse substantielle des produits tirés des créances sur cartes de crédit titrisées ou de leur valeur, les autres fiducies de titrisation indépendantes pourraient utiliser ces lettres de crédit pour recouvrer jusqu'à concurrence du montant correspondant aux lettres de crédit en cours. Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle s'est conformée à cette exigence tout au long du trimestre.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit résume les activités liées aux certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, compte non tenu des commissions, pour les deuxièmes trimestres de 2013 et de 2012 ainsi que pour l'exercice à ce jour et la période correspondante de 2012 :

<small>(en millions de dollars canadiens) (non audité)</small>	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	293 \$	263 \$	303 \$	276 \$
CPG vendus	—	1	—	2
CPG arrivés à échéance	(20)	(29)	(30)	(43)
Solde à la clôture de la période	273 \$	235 \$	273 \$	235 \$

Au 15 juin 2013, des CPG en cours de 39 millions de dollars (33 millions de dollars au 16 juin 2012 et 36 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Fiducies de financement indépendantes Au 15 juin 2013, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 461 millions de dollars (459 millions de dollars au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes.

La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % du capital des prêts en cours. Au 15 juin 2013, la société avait émis une lettre de crédit de 48 millions de dollars (48 millions de dollars au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012).

Structure du capital

Dividendes Le tableau suivant présente les dividendes en trésorerie de la société déclarés pour les deuxièmes trimestres de 2013 et de 2012 ainsi que pour l'exercice à ce jour et la période correspondante de 2012 :

	15 juin 2013 ^{a)} (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :				
Actions ordinaires	0,24 \$	0,21 \$	0,46 \$	0,42 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série A	0,37 \$	0,37 \$	0,74 \$	0,74 \$

i) La date de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires est le 1^{er} juillet 2013 et la date de paiement des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A est le 31 juillet 2013.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2013, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,24 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2013, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 octobre 2013. Au moment où un dividende est déclaré, la société fait état sur son site Web (loblaw.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC »).

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au deuxième trimestre de 2013, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX »), d'au plus 14 103 672 de ses actions ordinaires ou la conclusion de dérivés sur actions à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition. Au deuxième trimestre de 2013, la société a conclu une convention de rachat d'actions automatique aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui lui permet de racheter ses actions même pendant les périodes d'interdiction conformément à des instructions préétablies.

Au premier trimestre de 2013, la société a racheté, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 1 103 500 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie de 46 millions de dollars et a placé ces actions en fiducie en prévision du règlement futur de ses obligations au titre de son régime d'unités d'actions temporairement incessibles (les « UATI ») et de son régime d'unités d'actions au rendement (les « UAR »). Ce rachat a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 40 millions de dollars dans les résultats non distribués, ainsi qu'à une réduction de 6 millions de dollars du capital social ordinaire. Au cours des deux premiers trimestres de 2012, la société a racheté, aux fins d'annulation, 111 746 actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie en trésorerie de 4 millions de dollars, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 3 millions de dollars dans les résultats non distribués, ainsi qu'à une réduction de 1 million de dollars du capital social ordinaire.

Instruments financiers dérivés

Swaps de monnaies La société a recours à des swaps de monnaies afin de réduire l'exposition à la fluctuation des cours de change découlant de certains éléments du bilan qui sont libellés en dollars américains, notamment la trésorerie et la dette à long terme.

Au 15 juin 2013, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») détenait des swaps de monnaies visant l'échange de dollars américains contre des dollars canadiens. Ces swaps viennent à échéance d'ici 2020 et sont des dérivés financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les sommes à recevoir ou à payer découlant de ces swaps de monnaies sont réglées en trésorerie à l'échéance.

Au deuxième trimestre de 2013, la société a réglé son swap de monnaies visant le placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains qui est arrivé à échéance le 29 mai 2013. En 2008, ce swap a été désigné comme couverture de flux de trésorerie visant à gérer les fluctuations du cours de change du billet du placement privé libellé en dollars américains qui est aussi arrivé à échéance le 29 mai 2013. En 2011, le swap désigné a cessé d'être classé comme couverture de flux de trésorerie et un profit de change latent de 5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 2 millions de dollars, a été reporté dans le cumul des autres éléments du résultat global. Lors du règlement de ce swap au cours du trimestre, ce profit a été comptabilisé dans le résultat opérationnel.

Après la clôture du trimestre, la société a réglé par anticipation son swap de monnaies visant le billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains qui devait arriver à échéance le 29 mai 2015. Ce règlement a eu lieu dans le cadre du paiement anticipé du billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains sous-jacent.

L'incidence financière des swaps de monnaies de la société est résumée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Swaps de monnaies – Glenhuron			Swaps de monnaies – Placement privé libellé en dollars américains		
	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Valeur d'échange	1 206 \$	1 219 \$	1 199 \$	148 \$	296 \$	296 \$
Somme à recevoir cumulée latente découlant du cours du change comptabilisée dans les éléments suivants :						
Charges payées d'avance et autres actifs	38 \$	32 \$	20 \$	8 \$	6 \$	2 \$
Autres actifs	44 \$	79 \$	93 \$	— \$	9 \$	5 \$

Les swaps de monnaies de Glenhuron et les swaps de monnaies visant le placement privé libellé en dollars américains contrebalancent l'effet (des profits) des pertes de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie libellés en dollars américains sous-jacent de 1 078 millions de dollars américains (1 083 millions de dollars américains en 2012) et les billets du placement privé libellés en dollars américains qui sont inclus dans la dette à long terme libellée en dollars américains de 150 millions de dollars américains (300 millions de dollars américains en 2012), respectivement.

La variation de la juste valeur des swaps de monnaies de Glenhuron et l'exposition au risque sous-jacent sont résumées dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Swaps de monnaies – Glenhuron			
	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
(Profit) perte lié à la juste valeur découlant des swaps comptabilisé dans le résultat opérationnel	(7) \$	28 \$	24 \$	— \$
Perte (profit) de change lié à l'exposition au risque sous-jacent	7 \$	(25) \$	(21) \$	— \$

La variation de la juste valeur des swaps de monnaies visant le placement privé libellé en dollars américains et l'exposition au risque sous-jacent sont résumées dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Swaps de monnaies – Placement privé libellé en dollars américains			
	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Profit lié à la juste valeur découlant des swaps comptabilisé dans le résultat opérationnel ⁱ⁾	(1) \$	(6) \$	(9) \$	(2) \$
Perte de change liée à l'exposition au risque sous-jacent	1 \$	7 \$	9 \$	— \$

i) Exclut le profit de 7 millions de dollars reclassé depuis le cumul des autres éléments du résultat global au deuxième trimestre de 2013.

Swaps de taux d'intérêt Au deuxième trimestre de 2013, la société a réglé un montant notionnel de 100 millions de dollars de ses swaps de taux d'intérêt. Au 15 juin 2013, des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 50 millions de dollars (150 millions de dollars au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012) venant à échéance au troisième trimestre de 2013 étaient en cours, swaps sur lesquels la société paie un taux fixe de 8,25 %. Au 15 juin 2013, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt, à savoir 2 millions de dollars, était incluse dans les fournisseurs et autres passifs (juste valeur de 7 millions de dollars incluse dans les fournisseurs et autres passifs et de 5 millions de dollars incluse dans les autres passifs au 16 juin 2012 et juste valeur de 5 millions de dollars incluse dans les fournisseurs et autres passifs au 29 décembre 2012). La société a comptabilisé dans le résultat opérationnel un profit lié à la juste valeur de 3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 (3 millions de dollars en 2012) et un profit lié à la juste valeur de 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (3 millions de dollars en 2012) liés à ces swaps. Après la clôture du deuxième trimestre de 2013, elle a réglé le montant notionnel restant de 50 millions de ses swaps de taux d'intérêt.

Contrats à livrer sur actions Au premier trimestre de 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle des contrats à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw. Glenhuron a comptabilisé une perte d'un montant négligeable dans le résultat opérationnel en lien avec ces swaps.

Arrangements hors bilan

Au deuxième trimestre de 2012, la société a rehaussé sa garantie envers MasterCard^{MD} International Incorporated au nom de la Banque PC, la faisant passer de 180 millions de dollars américains à 230 millions de dollars américains, en raison essentiellement d'une hausse du nombre de comptes actifs.

Autres questions liées à l'entreprise

Déploiement des systèmes de TI et d'autres systèmes La société poursuit l'importante mise à niveau de son infrastructure des TI qu'elle a entreprise en 2010. Ce projet représente l'un des plus vastes programmes d'infrastructure technologique à avoir été lancés par la société et est essentiel à la réalisation de ses stratégies de croissance à long terme. Au deuxième trimestre de 2013, la société a continué de faire des progrès au chapitre du déploiement de son nouveau système de TI et a mis en service avec succès le système dans cinq autres centres de distribution et dans 12 autres magasins. À la clôture du deuxième trimestre de 2013, le système a été mis en service dans six centres de distribution et 15 magasins, sans aucun désagrément ou presque pour les clients. Durant le premier trimestre de 2013, la société a intégré la fonction de comptabilisation des produits de son système de terminaux de point de vente dans le nouveau système de TI, de sorte que toutes les données transactionnelles liées aux produits sont maintenant consignées dans le nouveau système de TI. Pendant le reste de 2013, la société poursuivra le déploiement du nouveau système de TI dans les autres centres de distribution et dans une partie des magasins du réseau.

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix Après la clôture du trimestre, dans le cadre de son acquisition d'immeubles et d'actifs connexes de Loblaw pour environ 7 milliards de dollars, Propriétés de Choix a conclu un PAPE visant un placement de 460 millions de dollars de ses parts, placement qui comprend l'exercice d'une option de surallocation de 60 millions de dollars. Propriétés de Choix a également réalisé un placement de 200 millions de dollars de ses parts auprès de George Weston limitée. Les parts ont été émises au prix de 10,00 \$ chacune et le produit brut s'est chiffré à 660 millions de dollars. Après l'exercice de l'option de surallocation, Loblaw détenait une participation véritable de 81,7 % dans Propriétés de Choix grâce à la propriété de 21 500 000 parts et de 272 497 871 parts de catégorie B de société en commandite, qui ont une valeur économique équivalant aux parts et qui sont échangeables contre celles-ci. À la clôture du placement, la société a comptabilisé des coûts de transaction d'environ 40 millions de dollars dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières relativement à la conclusion du PAPE

Parallèlement au placement des parts, Propriétés de Choix a conclu un appel public à l'épargne d'un montant en capital global de 600 millions de dollars visant des débentures non garanties de premier rang (les « débentures »). Les débentures comprennent des débentures de série A de 400 millions de dollars, d'une durée de 5 ans, assorties d'un coupon de 3,554 % l'an et des débentures de série B de 200 millions de dollars, d'une durée de 10 ans, assorties d'un coupon de 4,903 % l'an. Une partie du produit de l'émission des titres d'emprunt a été utilisée pour renflouer les comptes de trésorerie ayant servi à rembourser le billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains arrivé à échéance au deuxième trimestre de 2013 ainsi que pour régler par anticipation le billet restant du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains au troisième trimestre de 2013 et les coûts connexes d'environ 18 millions de dollars liés au remboursement anticipé, coûts qui seront comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Accord visant l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart Après la clôture du deuxième trimestre, la société a conclu un accord définitif aux termes duquel elle fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix contre 33,18 \$ en espèces et 0,5965 action ordinaire de Loblaw par action ordinaire de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix selon une répartition proportionnelle intégrale. Selon le prix de l'action ordinaire de Loblaw à la clôture des marchés le 12 juillet 2013, le prix d'achat s'établirait à environ 12,4 milliards de dollars. Le montant en trésorerie maximal à payer par la société serait d'environ 6,7 milliards de dollars et le nombre maximal d'actions ordinaires de Loblaw à émettre serait d'environ 119,9 millions, selon le nombre d'actions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en circulation à la date de l'accord.

La société financera la portion paiement en trésorerie de la transaction au moyen de liquidités disponibles et de facilités de crédit engagées. Ces facilités engagées se composent d'un emprunt à terme de 3,5 milliards de dollars et d'un crédit relai de 1,6 milliard de dollars qui ne seront utilisés qu'à la conclusion de l'acquisition. La société prévoit remplacer ces facilités engagées essentiellement par l'émission de billets non garantis. Dans le cadre du financement de l'acquisition, l'actionnaire détenant le contrôle de la société, à savoir Weston, a consenti à souscrire des actions ordinaires de Loblaw pour un montant supplémentaire d'environ 500 millions de dollars.

La société prévoit que la transaction sera menée à terme d'ici six à sept mois. La conclusion est assujettie à diverses approbations, notamment celle des actionnaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et celle des tribunaux, au respect de la *Loi sur la concurrence* (Canada), à l'approbation d'autres organismes de réglementation ainsi qu'au respect de certaines conditions de clôture qui sont habituelles dans le cadre de transactions de cette nature. Rien ne garantit que ces approbations seront obtenues, que ces conditions seront respectées ou qu'elles feront l'objet d'une renonciation, ou encore que la société sera en mesure de mener à terme la transaction proposée selon les modalités envisagées ou autrement.

Résultats opérationnels trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de l'alimentation au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2013, 2012 et 2011 comptent 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Résumé des résultats trimestriels consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	2011 ²⁾ (12 semaines)	2012 ¹⁾ (16 semaines)	2011 ²⁾ (16 semaines)
Produits	7 520 \$	7 375 \$	7 202 \$	6 937 \$	7 465 \$	7 373 \$	9 827 \$	9 727 \$
Bénéfice net	178 \$	156 \$	171 \$	122 \$	139 \$	174 \$	217 \$	236 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,63 \$	0,55 \$	0,61 \$	0,43 \$	0,49 \$	0,62 \$	0,77 \$	0,84 \$
Dilué (en dollars)	0,63 \$	0,55 \$	0,60 \$	0,43 \$	0,46 \$	0,60 \$	0,75 \$	0,83 \$
Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	1,5 %	2,5 %	1,4 %	3,7 %	1,5 %	5,2 %	1,8 %	4,9 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables ³⁾	1,1 %	0,2 %	2,8 %	(0,7) %	0,0 %	2,5 %	(0,2) %	1,3 %

- 1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et changements de méthodes comptables importantes » à la page 21 du présent rapport.
- 2) Montant établi conformément à la version initiale de l'IAS 19, *Avantages du personnel*; aucune donnée n'a été retraitée.
- 3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 de la société.

Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,8 million de pieds carrés pour atteindre 51,6 millions de pieds carrés.

La fluctuation du bénéfice net d'un trimestre à l'autre reflète les transactions sous-jacentes qu'a réalisées la société ainsi que l'incidence du caractère saisonnier des activités, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre, et du calendrier des jours fériés, et elle découle principalement des éléments suivants :

- Une charge liée à la conversion de certains magasins conventionnels de l'Ontario en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace, conformément aux modalités des conventions collectives ratifiées en 2010;
- Les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des contrats à livrer sur actions;
- Les profits liés aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisés au premier trimestre de 2013;
- Les coûts liés aux investissements marginaux dans les TI et la chaîne d'approvisionnement;
- Les coûts liés à la compression du personnel du siège social et du personnel occupant des postes administratifs comptabilisés au quatrième trimestre de 2012;
- Les charges de dépréciation des immobilisations corporelles et les reprises de valeur et autres charges connexes;
- Les coûts de démarrage liés au lancement de la marque *Joe Fresh* aux États-Unis engagés au quatrième trimestre de 2011;
- Le profit découlant de la vente d'une partie d'un bien immobilier situé à North Vancouver, en Colombie-Britannique, comptabilisé au troisième trimestre de 2011.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information adéquat visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Durant le deuxième trimestre de 2013, la société a continué de mettre en service avec succès le nouveau système de TI dans des centres de distribution et des magasins. Ces déploiements ont entraîné un changement important dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, du fait que le volume et la valeur des transactions sont maintenant traités par l'intermédiaire du nouveau système de TI. Les secteurs touchés sont essentiellement les mêmes qu'au quatrième trimestre de 2012, soit les fournisseurs, la gestion de la trésorerie, le traitement des commandes et la facturation, les produits tirés des fournisseurs, l'attribution des coûts, la gestion et l'évaluation des stocks et la gestion du crédit.

Mis à part les changements mentionnés ci-dessus, aucun autre changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours du deuxième trimestre de 2013 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Risques d'entreprise et gestion des risques

Une description détaillée des risques opérationnels et financiers ainsi que des stratégies de gestion des risques figure à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », qui figure à la page 25 du Rapport annuel 2012 de la société. La section qui suit fait état de ces risques et de ces stratégies de gestion des risques :

Déploiement des systèmes Durant le deuxième trimestre de 2013, la société a poursuivi l'importante mise à niveau de son infrastructure des TI, tel qu'il est précisé à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise », à la page 18 du présent rapport de gestion. Le déploiement complet du système de TI demandera encore des efforts soutenus et des investissements. L'incapacité de la société à assurer une migration réussie de ses anciens systèmes à son nouveau système de TI ou toute défaillance ou panne des systèmes de TI actuels de la société durant le déploiement du nouveau système de TI pourrait entraîner la non-disponibilité de données exactes sur lesquelles la direction puisse fonder sa planification stratégique et sa gestion des activités quotidiennes, ce qui pourrait entraîner une forte perturbation des affaires et, même, se solder par des pertes financières. L'incapacité à mettre en œuvre les processus nécessaires au bon fonctionnement du nouveau système de TI pourrait causer des inefficiences et des recoupements avec les processus existants et pourrait nuire à la réputation de la société et avoir une incidence négative sur ses activités, ses produits et sa performance financière.

Réglementation Au cours du deuxième trimestre de 2013, tous les provinces et territoires ont réduit les taux de remboursement de six médicaments génériques sur ordonnance communs et certaines provinces ont procédé à de nouvelles baisses des taux de remboursement de médicaments génériques sur ordonnance. De plus, toujours au deuxième trimestre de 2013, l'Ontario a éliminé toutes les indemnités professionnelles versées aux pharmacies par les fabricants de médicaments. Ces mesures, ainsi que toute nouvelle annonce qui pourrait être faite, ont une incidence sur le chiffre d'affaires des pharmacies et pourraient, par conséquent, avoir des répercussions négatives sur la performance financière de la société. La société continue d'évaluer les moyens qui pourraient lui permettre d'atténuer l'incidence de ces modifications, notamment la mise en place de programmes visant l'ajout de nouveaux services et l'amélioration des services existants afin d'attirer des clients. Toutefois, malgré ces initiatives, les modifications pourraient avoir des répercussions négatives sur la performance financière de la société.

Fiducie de placement immobilier Les autres principaux risques auxquels la société est exposée en raison de la création de Propriétés de Choix et de la clôture récente de son PAPE sont les suivants :

Questions d'ordre fiscal et réglementaire Propriétés de Choix entend respecter les exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* en tout temps afin de demeurer une fiducie d'investissement à participation unitaire et une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Rien ne garantit toutefois qu'aucune modification ne sera apportée aux lois fiscales fédérales canadiennes ou aux politiques administratives et méthodes d'évaluation de l'ARC concernant les fiducies de fonds commun de placement d'une manière qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les porteurs de parts, y compris Loblaw. Si Propriétés de Choix ne devait plus être considérée comme une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'imposition de Propriétés de Choix et des porteurs de parts, y compris Loblaw, pourrait changer de manière significative et défavorable à certains égards.

Les règles relatives aux entités intermédiaires de placement déterminées (les « règles relatives aux EIPD ») pourraient avoir une incidence négative sur l'imposition de Propriétés de Choix, de même que sur l'imposition des distributions versées aux porteurs de parts, y compris Loblaw, à moins que l'exception relative aux fiducies de placement immobilier (les « FPI ») prévue par la *Loi de l'impôt sur le revenu* ne s'applique à Propriétés de Choix. Bien qu'en date du présent rapport, la société soit d'avis que Propriétés de Choix sera en mesure de satisfaire aux conditions sous-jacentes à l'exception relative aux FPI tout au long de 2013 et par la suite, rien ne garantit que Propriétés de Choix pourra effectivement se prévaloir de l'exception relative aux FPI de manière à ce que ses porteurs de parts, y compris Loblaw, et elle-même ne soient pas assujettis aux règles relatives aux EIPD en 2013 ou au cours des années à venir. Si les règles relatives aux EIPD s'appliquent à Propriétés de Choix, l'incidence sur les porteurs de parts, y compris Loblaw, dépendra en partie du montant du revenu distribué qui ne serait pas déductible par Propriétés de Choix dans son calcul du revenu d'une année donnée, ainsi que des portions des distributions de Propriétés de Choix qui constitueront des gains hors portefeuille, d'autres produits et des remboursements de capital. L'application des règles relatives aux EIPD pourrait également avoir une incidence négative sur le cours des parts.

Taux d'intérêt L'achèvement de la mise en œuvre de la stratégie de placement et de croissance future de Propriétés de Choix nécessitera d'importantes ressources financières. En plus de sa facilité de crédit, Propriétés de Choix pourrait conclure des ententes de financement à taux d'intérêt variables si le niveau historiquement bas des taux d'intérêt en vigueur se maintenait. Comme ils sont plus bas que jamais, les taux d'intérêt risquent d'augmenter, ce qui pourrait avoir une incidence sur les taux d'intérêt variables et sur les taux auxquels du financement ou du refinancement futur sera obtenu. Une hausse des taux d'intérêt pourrait donner lieu à une augmentation des charges d'intérêts de la société et avoir une incidence négative sur les résultats opérationnels. Toute hausse des intérêts que paie Propriétés de Choix pour assurer le service de la dette pourrait nuire à sa capacité de verser des distributions, ce qui pourrait avoir une incidence négative significative sur le cours des parts.

Disponibilité des capitaux Les activités liées au secteur de l'immobilier nécessitent des capitaux importants. Propriétés de Choix devra avoir accès à des sources de capitaux pour entretenir ses immeubles, pour refinancer sa dette bancaire et pour financer sa stratégie de croissance et, à l'occasion, certaines dépenses d'investissement. Bien que Propriétés de Choix prévoie continuer de jouir de sa facilité de crédit, rien ne garantit qu'elle pourra avoir accès à des capitaux suffisants à des conditions favorables de manière à lui permettre de faire de nouvelles acquisitions d'immeubles, de financer ou refinancer des immeubles, de financer ses charges opérationnelles ou de financer d'autres frais. De plus, dans certaines circonstances, Propriétés de Choix pourrait être incapable d'emprunter des fonds en raison de certaines restrictions. L'incapacité de Propriétés de Choix d'obtenir les capitaux dont elle a besoin pourrait avoir une incidence significative sur la capacité de la société à s'acquitter de ses obligations financières et de ses autres obligations. L'incapacité d'accéder à des capitaux pourrait aussi compromettre la capacité de Propriétés de Choix à verser des distributions, ce qui pourrait avoir une incidence négative significative sur le cours des parts.

Cours des parts de Propriétés de Choix La société est exposée au risque de marché en raison des parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts seront présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables au gré du porteur pour une contrepartie en trésorerie. Le passif sera comptabilisé à la juste valeur chaque période de présentation de l'information financière en fonction de la valeur marchande des parts. La variation de la juste valeur du passif aura une incidence négative sur le bénéfice net lorsque le cours des parts augmente et une incidence positive sur le bénéfice net lorsque le cours des parts diminue.

Les autres risques et incertitudes liés à Propriétés de Choix sont présentés dans les documents que Propriétés de Choix dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart Le 15 juillet 2013, la société a annoncé la conclusion d'un accord définitif aux termes duquel elle fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La société prévoit que la transaction sera menée à terme d'ici six à sept mois. La clôture de l'acquisition sera toutefois assujettie à diverses approbations, y compris le dépôt d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux, l'obtention de l'approbation des actionnaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, le respect de la *Loi sur la concurrence* (Canada) ainsi que certaines autres conditions de clôture qui sont habituelles dans le cadre de transactions de cette nature. La clôture et la mise en œuvre de l'acquisition exigent des efforts considérables de la part de la direction de la société. L'incapacité de conclure et de mettre en œuvre cette transaction de façon appropriée ou de réaliser les avantages stratégiques ou les synergies opérationnelles, concurrentielles ou de coûts prévus pourrait nuire à la réputation, aux activités opérationnelles et à la performance financière de la société.

Normes comptables appliquées en 2013 et changements de méthodes comptables importantes

Évaluation de la juste valeur En 2011, l'International Accounting Standard Board (l'« IASB ») a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette norme prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard des actifs et des passifs financiers et non financiers. La nouvelle norme unifie la définition de la juste valeur et présente également de nouveaux concepts, notamment ceux de l'« utilisation optimale » et de « marché principal » pour les actifs et passifs non financiers. La norme présente des exigences supplémentaires, notamment la présentation plus étoffée d'informations relativement à la juste valeur des instruments financiers dans les états financiers intermédiaires et annuels. La société a appliqué cette norme de manière prospective au premier trimestre de 2013. L'adoption de l'IFRS 13 n'a eu aucune incidence sur le calcul des justes valeurs inscrites dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société.

Avantages du personnel En 2011, l'IASB a modifié la Norme comptable internationale (« International Accounting Standard » ou « IAS ») 19, *Avantages du personnel*. Les changements les plus importants pour la société et ses principales méthodes comptables portent sur les exigences relatives à la comptabilisation immédiate de tous les coûts des services passés non acquis et au remplacement du coût financier et du rendement attendu des actifs du régime par le montant de l'intérêt net calculé en appliquant le taux d'actualisation prescrit à l'obligation nette au titre des prestations définies. Aux termes de ces changements, la société continue de comptabiliser les gains et les pertes actuariels sur les actifs des régimes et les obligations au titre des régimes dans les autres éléments du résultat global, mais elle a choisi de reclasser ces montants depuis le cumul des autres éléments du résultat global et de comptabiliser ces gains et ces pertes actuariels dans les résultats non distribués, comme elle le faisait auparavant. La société a appliqué cette norme de manière rétrospective au premier trimestre de 2013. L'incidence découlant de l'adoption des changements apportés à l'IAS 19 se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat et états consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	16 juin 2012 (12 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)	29 décembre 2012 (52 semaines)
Frais de vente et charges générales et administratives	— \$	— \$	1 \$
Résultat opérationnel	— \$	— \$	(1) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	4	9	20
Bénéfice avant impôt sur le résultat	(4) \$	(9) \$	(21) \$
Impôt sur le résultat	(1)	(2)	(5)
Bénéfice net	(3) \$	(7) \$	(16) \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	3	7	15
Résultat global total	— \$	— \$	(1) \$

Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)			
De base	(0,02) \$	(0,02) \$	(0,06) \$
Dilué	(0,01) \$	(0,03) \$	(0,05) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Autres passifs non courants	(3) \$	(2) \$	(3) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	3 \$	2 \$	3 \$

Les changements accroissent aussi les exigences en matière d'informations annuelles à fournir pour les régimes à prestations définies, en exigeant notamment la présentation d'informations supplémentaires sur les caractéristiques et les risques que comportent ces régimes, lesquelles seront incluses dans le Rapport annuel 2013 – Revue financière de la société.

Autres normes En plus des normes dont il est question ci-dessus, la société a appliqué les normes et les changements suivants à compter du 1^{er} janvier 2013 : l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, ainsi que l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, et l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'application de ces normes n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société.

En raison de l'application de l'IFRS 10, la société consolide les entités structurées si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la société, la société arrive à la conclusion qu'elle les contrôle. Les entités structurées sont des entités contrôlées par la société qui ont été conçues de telle façon que les droits de vote ou autres droits similaires ne constituent pas le facteur principal pour déterminer qui contrôle l'entité.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles Le 2 janvier 2013, le régime d'UATI de la société a été modifié de façon prospective de manière à n'autoriser que le règlement en actions ordinaires, plutôt qu'en trésorerie, pour les unités réglées après le 31 mars 2013. Ces attributions sont comptabilisées comme des transactions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres et sont acquises à la fin d'une période de performance de trois à cinq ans. La juste valeur de chaque attribution d'UATI est évaluée selon la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw, moins la valeur actualisée nette du montant prévu des dividendes à recevoir, à la date à laquelle les UATI sont attribuées à chaque participant. La charge de rémunération est répartie de façon proportionnelle sur la période de performance, un montant équivalent étant constaté dans le surplus d'apport. Les renoncations sont estimées à la date d'attribution et sont révisées pour rendre compte des changements au titre des renoncations attendues ou réelles. Au règlement de l'attribution, le montant comptabilisé dans le surplus d'apport au titre de l'attribution est reclassé dans le capital social, toute prime ou tout escompte étant appliqué aux résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions au rendement Le 2 janvier 2013, le régime d'UAR de la société a été modifié de manière à n'autoriser que le règlement en actions ordinaires, plutôt qu'en trésorerie. Ces attributions sont comptabilisées comme des transactions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres et sont acquises à la fin d'une période de performance de trois ans. Le nombre d'unités dont les droits deviennent acquis fluctue en fonction de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. La juste valeur de chaque UAR attribuée est évaluée selon la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw, moins la valeur actualisée nette du montant prévu des dividendes à recevoir, à la date à laquelle les UAR sont attribuées à chaque participant. La charge de rémunération est comptabilisée de façon proportionnelle sur la période de performance, un montant équivalent étant constaté dans le surplus d'apport. Les renoncations sont estimées à la date d'attribution et sont révisées pour rendre compte des changements au titre des renoncations attendues ou réelles. Au règlement de l'attribution, le montant comptabilisé dans le surplus d'apport au titre de l'attribution est reclassé dans le capital social, toute prime ou tout escompte étant appliqué aux résultats non distribués.

Perspectives¹⁾

Au deuxième trimestre, la société a continué de faire des progrès au chapitre de la mise en œuvre de sa stratégie. Compte tenu de l'amélioration de la performance financière pour l'exercice à ce jour comparativement à la première moitié de 2012 et des prévisions révisées en ce qui a trait au reste de l'exercice, la direction prévoit maintenant une croissance à un chiffre se situant dans le milieu de la fourchette du résultat opérationnel pour 2013, alors qu'elle s'attendait jusqu'ici à enregistrer une hausse à un chiffre se situant dans le bas de la fourchette du résultat opérationnel pour l'ensemble de l'exercice¹⁾.

La société s'attend à ce que ses gains en matière d'efficacité opérationnelle viennent compenser les coûts liés à la mise en œuvre de son infrastructure de TI et les frais connexes, de même que les investissements dans les prix, l'assortiment des produits et la main-d'œuvre.

La concurrence au sein du secteur canadien de la vente au détail demeure vive et la société s'attend toujours à ce que la croissance du chiffre d'affaires en 2013 soit freinée par une augmentation soutenue de la superficie en pieds carrés des magasins concurrents, par l'arrivée d'un nouveau concurrent sur le marché et par la déflation touchant les médicaments génériques.

De plus, pour l'exercice 2013 en entier, la société prévoit :

- être assujettie à un taux d'impôt effectif de 26 % à 27 %, en comparaison de 24,9 % en 2012;
- que l'adoption des modifications de la norme comptable relative aux avantages du personnel, entraînera le retraitement des états financiers consolidés de 2012 afin de tenir compte d'une réduction du bénéfice net d'environ 16 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action, inscrit pour cet exercice;
- engager des dépenses d'investissement d'environ 1 milliard de dollars, soit le même montant qu'en 2012, ce qui se traduira par une croissance d'environ 1 % de la superficie nette en pieds carrés destinée à la vente au détail.

i) Le calcul du résultat opérationnel ne tient pas compte des éléments suivants : la charge de restructuration de 61 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre de 2012, le profit de 51 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre relativement à des modifications apportées à certains régimes à prestations définies ainsi que les coûts liés à la création de Propriétés de Choix et à la clôture récente de son PAPE de même qu'à l'accord récemment annoncé visant Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

1) Voir les énoncés prospectifs à la page 6 du présent rapport.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le BAIIA et la marge du BAIIA, les intérêts et la couverture des intérêts, les flux de trésorerie disponibles, l'actif net, le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle ainsi que le montant ajusté de la dette et le ratio du montant ajusté de la dette sur le BAIIA sur une base annuelle. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-après. Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

BAIIA et marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « BAIIA ») avec le résultat opérationnel, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR et présenté dans les comptes consolidés résumés de résultat pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012. La direction utilise le BAIIA pour évaluer le rendement des activités courantes et la capacité de la société à générer des flux de trésorerie afin de financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	2013 (24 semaines)	2012 ¹⁾ (24 semaines)
Bénéfice net	178 \$	156 \$	349 \$	278 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Impôt sur le résultat	64	53	126	91
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	80	81	156	160
Résultat opérationnel	322	290	631	529
Ajouter l'incidence de l'élément suivant :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	191	179	374	349
BAIIA	513 \$	469 \$	1 005 \$	878 \$

Intérêts et couverture des intérêts Le tableau qui suit présente un rapprochement des charges d'intérêts utilisées pour calculer le ratio de couverture des intérêts et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012. La société estime que le ratio de couverture des intérêts est utile pour évaluer la capacité de la société à couvrir ses charges d'intérêts nettes grâce à son résultat opérationnel.

Les charges d'intérêts représentent les charges d'intérêts nettes et autres charges financières, majorées des intérêts capitalisés dans les immobilisations corporelles. La couverture des intérêts représente le résultat opérationnel, divisé par les charges d'intérêts.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2013 (12 semaines)	2012 ¹⁾ (12 semaines)	2013 (24 semaines)	2012 ¹⁾ (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	80 \$	81 \$	156 \$	160 \$
Ajouter : intérêts capitalisés dans les immobilisations corporelles	1	1	1	1
Charges d'intérêts	81 \$	82 \$	157 \$	161 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée. Voir la rubrique « Normes comptables appliquées en 2013 et changements de méthodes comptables importantes » à la page 21 du présent rapport.

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie disponibles utilisés pour évaluer la situation financière de la société et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012. Au premier trimestre de 2013, la société a modifié sa définition des flux de trésorerie disponibles, lesquels représentent maintenant les entrées nettes liés aux activités opérationnelles, diminuées de la variation des créances sur cartes de crédit, des acquisitions d'immobilisations corporelles et des intérêts payés. La société est d'avis que cette définition des flux de trésorerie disponibles constitue une mesure utile pour évaluer la trésorerie disponible qu'elle peut affecter aux activités de financement et d'investissement supplémentaires.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2013 (12 semaines)	2012 (12 semaines)	2013 (24 semaines)	2012 (24 semaines)
Entrées nettes liées aux activités opérationnelles	572 \$	599 \$	543 \$	542 \$
Moins : Variation des créances sur cartes de crédit	(104)	(71)	26	43
Acquisitions d'immobilisations corporelles	190	233	309	367
Intérêts payés	94	96	158	159
Flux de trésorerie disponibles	392 \$	341 \$	50 \$	(27) \$

Actif net Le tableau qui suit présente un rapprochement entre l'actif net utilisé pour calculer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs opérationnels.

L'actif net représente le total des actifs moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie et les fournisseurs et autres passifs. Pour calculer le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle, la société divise le résultat opérationnel cumulatif des quatre derniers trimestres par l'actif net moyen.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Total des actifs	17 717 \$	17 269 \$	17 961 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	771	923	1 079
Placements à court terme	847	718	716
Dépôts de garantie	224	244	252
Fournisseurs et autres passifs	3 482	3 356	3 720
Actif net	12 393 \$	12 028 \$	12 194 \$

Montant ajusté de la dette Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le montant ajusté de la dette utilisé pour calculer le ratio du montant ajusté de la dette sur le BAIIA sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le montant ajusté de la dette est une mesure pertinente pour évaluer le niveau d'endettement.

La société calcule la dette comme la somme de la dette à court terme, de la dette à long terme, de certains autres passifs et de la juste valeur des dérivés financiers connexes. Pour calculer le montant ajusté de la dette, la société déduit du total de la dette les dettes à court terme et à long terme liées aux fiducies de titrisation indépendantes et les CPG des fiducies de financement indépendantes et de la Banque PC. Pour calculer le ratio du montant ajusté de la dette sur le BAIIA sur une base annuelle, la société divise le montant ajusté de la dette par le BAIIA cumulé des quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Dettes à court terme	905 \$	905 \$	905 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 125	226	672
Dettes à long terme	4 386	5 369	4 997
Certains autres passifs	39	39	39
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	(6)	23	14
Total de la dette	6 449 \$	6 562 \$	6 627 \$
Moins :			
Dettes à court terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	905	905	905
Dettes à long terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	600	600	600
Fiducies de financement indépendantes	461	459	459
Certificats de placement garanti	273	235	303
Montant ajusté de la dette	4 210 \$	4 363 \$	4 360 \$

Les actions privilégiées de deuxième rang, série A, sont classées comme des titres de participation et sont exclues du calcul du montant ajusté de la dette.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR, et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 23 juillet 2013
Toronto, Canada

Résultats financiers

Comptes consolidés résumés de résultat	28
États consolidés résumés du résultat global	29
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	30
Bilans consolidés résumés	31
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	32
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	33
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	33
Note 2. Principales méthodes comptables	33
Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	35
Note 4. Impôt sur le résultat	36
Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	36
Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	36
Note 7. Créances sur cartes de crédit	37
Note 8. Stocks	38
Note 9. Goodwill et immobilisations incorporelles	38
Note 10. Autres actifs	38
Note 11. Dette à court terme	38
Note 12. Dette à long terme	38
Note 13. Autres passifs	39
Note 14. Capital social	40
Note 15. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	41
Note 16. Rémunération fondée sur des actions	41
Note 17. Instruments financiers	44
Note 18. Passifs éventuels	47
Note 19. Garanties financières	48
Note 20. Événements postérieurs à la date de clôture	48
Note 21. Informations sectorielles	49
Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le bénéfice	51
Sommaire financier	52

Comptes consolidés résumés de résultat

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (24 semaines)
Produits	7 520 \$	7 375 \$	14 722 \$	14 312 \$
Coût des marchandises vendues (note 8)	5 741	5 632	11 215	10 916
Frais de vente et charges générales et administratives	1 457	1 453	2 876	2 867
Résultat opérationnel	322 \$	290 \$	631 \$	529 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	80	81	156	160
Bénéfice avant impôt sur le résultat	242 \$	209 \$	475 \$	369 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	64	53	126	91
Bénéfice net	178 \$	156 \$	349 \$	278 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)				
De base	0,63 \$	0,55 \$	1,24 \$	0,99 \$
Dilué	0,63 \$	0,55 \$	1,23 \$	0,98 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités – voir la note 2.

États consolidés résumés du résultat global

<i>(en millions de dollars canadiens) (non audité)</i>	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (24 semaines)
Bénéfice net	178 \$	156 \$	349 \$	278 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt				
Élément reclassé en résultat net :				
Profit sur un instrument dérivé décomptabilisé (note 17)	(5) \$	—	(5)	—
Élément qui ne sera pas reclassé en résultat net :				
(Perte actuarielle nette) gain actuariel net au titre des régimes à prestations définies (note 15)	(5)	(87)	29	(58)
Autres éléments du résultat global	(10) \$	(87) \$	24 \$	(58) \$
Résultat global total	168 \$	69 \$	373 \$	220 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués ¹⁾	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ¹⁾
Solde au 29 décembre 2012	1 567 \$	4 792 \$	55 \$	5 \$	6 419 \$
Bénéfice net	— \$	349 \$	— \$	— \$	349 \$
Autres éléments du résultat global	—	29	—	(5)	24
Résultat global total	— \$	378 \$	— \$	(5) \$	373 \$
Incidence nette de la rémunération fondée sur des actions (notes 14 et 16)	66	—	8	—	74
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 14)	(6)	(40)	—	—	(46)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,46 \$ (note 14)	—	(129)	—	—	(129)
	60 \$	209 \$	8 \$	(5) \$	272 \$
Solde au 15 juin 2013	1 627 \$	5 001 \$	63 \$	— \$	6 691 \$

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués ¹⁾	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ¹⁾
Solde au 31 décembre 2011	1 540 \$	4 417 \$	48 \$	5 \$	6 010 \$
Bénéfice net	— \$	278 \$	— \$	— \$	278 \$
Autres éléments du résultat global	—	(58)	—	—	(58)
Résultat global total	— \$	220 \$	— \$	— \$	220 \$
Incidence nette de la rémunération fondée sur des actions (notes 14 et 16)	5	—	5	—	10
Rachats d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 14)	(1)	(3)	—	—	(4)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,42 \$ (note 14)	—	(118)	—	—	(118)
	4 \$	99 \$	5 \$	— \$	108 \$
Solde au 16 juin 2012	1 544 \$	4 516 \$	53 \$	5 \$	6 118 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités – voir la note 2.

Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012 ¹⁾	Au 29 décembre 2012 ¹⁾
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	771 \$	923 \$	1 079 \$
Placements à court terme (note 6)	847	718	716
Créances	479	459	456
Créances sur cartes de crédit (note 7)	2 279	2 058	2 305
Stocks (note 8)	2 011	1 890	2 007
Impôt sur le résultat recouvrable	—	5	—
Charges payées d'avance et autres actifs	149	147	74
Actifs détenus en vue de la vente	26	23	30
Total des actifs courants	6 562 \$	6 223 \$	6 667 \$
Immobilisations corporelles	8 937	8 765	8 973
Immeubles de placement	97	95	100
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 9)	1 059	1 063	1 057
Impôt différé	260	263	260
Dépôts de garantie (note 6)	224	244	252
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés (note 17)	365	358	363
Autres actifs (note 10)	213	258	289
Total des actifs	17 717 \$	17 269 \$	17 961 \$
Passifs			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres passifs	3 482 \$	3 356 \$	3 720 \$
Provisions	54	40	78
Impôt sur le résultat à payer	26	—	21
Dette à court terme (note 11)	905	905	905
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 12)	1 125	226	672
Total des passifs courants	5 592 \$	4 527 \$	5 396 \$
Provisions	63	47	59
Dette à long terme (note 12)	4 386	5 369	4 997
Impôt différé	19	18	18
Titres de participation	223	222	223
Autres passifs (note 13)	743	968	849
Total des passifs	11 026 \$	11 151 \$	11 542 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social ordinaire (note 14)	1 627	1 544	1 567
Résultats non distribués	5 001	4 516	4 792
Surplus d'apport (note 16)	63	53	55
Cumul des autres éléments du résultat global	—	5	5
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	6 691 \$	6 118 \$	6 419 \$
Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires	17 717 \$	17 269 \$	17 961 \$

Passifs éventuels (note 18). Garanties financières (note 19). Événements postérieurs à la date de clôture (note 20).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (24 semaines)
Activités opérationnelles				
Bénéfice net	178 \$	156 \$	349 \$	278 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	64	53	126	91
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	80	81	156	160
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	191	179	374	349
Impôt sur le résultat payé	(64)	(53)	(128)	(122)
Intérêts perçus	17	20	27	27
Règlement de contrats à livrer sur actions (note 17)	—	—	(16)	—
Règlement de swaps de monnaies (note 17)	8	—	8	—
Variation des créances sur cartes de crédit (note 7)	(104)	(71)	26	43
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	204	241	(325)	(292)
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	6	—	6	3
Profit sur la sortie d'actifs	—	(2)	(1)	(2)
Profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies (note 15)	—	—	(51)	—
Autres	(8)	(5)	(8)	7
Entrées nettes liées aux activités opérationnelles	572	599	543	542
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(190)	(233)	(309)	(367)
Variation des placements à court terme (note 6)	3	79	(115)	36
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	9	15	11	16
Variation des placements dans des franchises et autres créances	17	20	25	3
Variation des dépôts de garantie (note 6)	(17)	8	30	22
Entrées d'immobilisations incorporelles	—	(41)	(9)	(41)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(178)	(152)	(367)	(331)
Activités de financement				
Dettes à long terme				
Émise (note 12)	—	14	10	37
Remboursée (note 12)	(198)	(44)	(224)	(73)
Intérêts payés	(94)	(96)	(158)	(159)
Dividendes versés	(62)	(59)	(124)	(59)
Actions ordinaires				
Émises (note 14)	44	2	55	4
Rachetées et détenues en fiducie (note 14)	—	—	(46)	—
Rachetées aux fins d'annulation (note 14)	—	(2)	—	(4)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(310)	(185)	(487)	(254)
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(2)	4	3	—
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	82	266	(308)	(43)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	689	657	1 079	966
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	771 \$	923 \$	771 \$	923 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw limitée est une société ouverte canadienne constituée en 1956. Elle est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus grands fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'articles de marchandise générale, ainsi que de produits et services financiers. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

La société mère de la société est George Weston limitée (« Weston »), qui détient environ 63 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited. Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, à savoir le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 21).

Après la clôture du deuxième trimestre, la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a conclu son premier appel public à l'épargne (le « PAPE »). Loblaw, qui détient une participation lui donnant le contrôle de Propriétés de Choix, consolidera les comptes de cette dernière et présentera ses activités à titre de secteur additionnel au troisième trimestre de 2013.

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de la distribution alimentaire, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2013 et 2012 comptent tous deux 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Le bénéfice net trimestriel est touché par le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers annuels audités de 2012 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, sauf dans les cas mentionnés ci-après.

Le dollar canadien est à la fois la monnaie de présentation et la monnaie fonctionnelle de la société.

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et la Norme comptable internationale (« International Accounting Standard » ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2012 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 23 juillet 2013.

Normes comptables appliquées en 2013

Évaluation de la juste valeur En 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette norme prescrit un cadre unique pour les évaluations à la juste valeur et précise les informations qui doivent être fournies à l'égard des actifs et des passifs financiers et non financiers. La nouvelle norme unifie la définition de la juste valeur et présente également de nouveaux concepts, notamment ceux de l'« utilisation optimale » et de « marché principal » pour les actifs et passifs non financiers. La norme présente des exigences supplémentaires, notamment la présentation plus étoffée d'informations relativement à la juste valeur des instruments financiers dans les états financiers intermédiaires et annuels. La société a appliqué cette norme de manière prospective au premier trimestre de 2013. L'adoption de l'IFRS 13 n'a eu aucune incidence sur le calcul des justes valeurs inscrites dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société. Les informations supplémentaires à fournir requises par cette norme sont présentées à la note 17.

Avantages du personnel En 2011, l'IASB a modifié l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les changements les plus importants pour la société portent sur les exigences relatives à la comptabilisation immédiate de tous les coûts des services passés non acquis et au remplacement du coût financier et du rendement attendu des actifs du régime par le montant de l'intérêt net calculé en appliquant un taux d'actualisation prescrit à l'obligation nette au titre des prestations définies. La société a appliqué cette norme de manière rétrospective au premier trimestre de 2013. L'incidence découlant de l'application des changements apportés à l'IAS 19 se résume comme suit :

Comptes consolidés de résultat et états consolidés du résultat global

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	16 juin 2012 (12 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)	29 décembre 2012 (52 semaines)
Frais de vente et charges générales et administratives	— \$	— \$	1 \$
Résultat opérationnel	— \$	— \$	(1) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	4	9	20
Bénéfice avant impôt sur le résultat	(4) \$	(9) \$	(21) \$
Impôt sur le résultat	(1)	(2)	(5)
Bénéfice net	(3) \$	(7) \$	(16) \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	3	7	15
Résultat global total	— \$	— \$	(1) \$

Bénéfice net par action ordinaire (en dollars)			
De base	(0,02) \$	(0,02) \$	(0,06) \$
Dilué	(0,01) \$	(0,03) \$	(0,05) \$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution) (en millions de dollars canadiens)	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012	Au 1 ^{er} janvier 2012
Autres passifs non courants	(3) \$	(2) \$	(3) \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	3 \$	2 \$	3 \$

Les changements accroissent aussi les exigences en matière d'informations annuelles à fournir pour les régimes à prestations définies, en exigeant notamment la présentation d'informations supplémentaires sur les caractéristiques et les risques que comportent ces régimes, lesquelles seront incluses dans le Rapport annuel 2013 – Revue financière de la société.

Autres normes En plus des normes dont il est question ci-dessus, la société a appliqué les normes et les modifications suivantes à compter du 1^{er} janvier 2013 : l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*, ainsi que l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, et l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. L'application de ces normes n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société.

Changements de méthodes comptables importantes

Méthode de consolidation Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle conformément à l'IFRS 10 et à l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Les entités structurées sont consolidées en vertu de l'IFRS 10 si, sur la base d'une évaluation de la substance de leur relation avec la société, la société arrive à la conclusion qu'elle les contrôle. Les entités structurées sont des entités contrôlées par la société qui ont été conçues de telle façon que les droits de vote ou autres droits similaires ne constituent pas le facteur principal pour déterminer qui contrôle l'entité.

Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme Les obligations nettes (actifs nets) de la société au titre des régimes à prestations définies sont calculées séparément pour chaque régime. Le calcul des obligations nettes (actifs nets) au titre des régimes à prestations définies est effectué chaque date de clôture par un actuaire qualifié, qui utilise la méthode des unités de crédit projetées.

La juste valeur des actifs des régimes doit être déduite des obligations au titre des régimes à prestations définies pour obtenir le montant net des obligations (actifs) au titre des régimes à prestations définies. Les coûts des services passés (crédits) découlant des modifications apportées aux régimes sont comptabilisés dans le résultat opérationnel de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les charges d'intérêts nettes sur l'obligation au titre des régimes à prestations définies, telles qu'elles sont établies par les évaluations actuarielles, sont comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Chaque date de clôture, les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur et les obligations (actifs) au titre des régimes à prestations définies sont évaluées à l'aide d'hypothèses qui se rapprochent de leur juste valeur à la date de clôture, ces deux évaluations donnant lieu à des gains et des pertes actuariels qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. La société a choisi de reclasser ces montants, les faisant passer du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles Le 2 janvier 2013, le régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles de la société (les « UATI ») a été modifié de façon prospective de manière à n'autoriser que le règlement en actions ordinaires, plutôt qu'en trésorerie, pour les unités réglées après le 31 mars 2013. Ces attributions sont comptabilisées comme des transactions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres et sont acquises à la fin d'une période de performance de trois à cinq ans. La juste valeur de chaque attribution d'UATI est évaluée selon la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw, moins la valeur actualisée nette du montant prévu des dividendes à recevoir, à la date à laquelle les UATI sont attribuées à chaque participant. La charge de rémunération est répartie de façon proportionnelle sur la période de performance, un montant équivalent étant constaté dans le surplus d'apport. Les renonciations sont estimées à la date d'attribution et sont révisées pour rendre compte de tout changement au titre des renonciations attendues ou réelles. Au règlement de l'attribution, le montant comptabilisé dans le surplus d'apport au titre de l'attribution est reclassé dans le capital social, toute prime ou tout escompte étant appliqué aux résultats non distribués.

Régime d'unités d'actions au rendement Le 2 janvier 2013, le régime d'unités d'actions au rendement de la société (les « UAR ») a été modifié de manière à n'autoriser que le règlement en actions ordinaires, plutôt qu'en trésorerie. Ces attributions sont comptabilisées comme des transactions dont le règlement est fondé sur des instruments de capitaux propres et sont acquises à la fin d'une période de performance de trois ans. Le nombre d'unités dont les droits deviennent acquis fluctue en fonction de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. La juste valeur de chaque UAR attribuée est évaluée selon la valeur de marché d'une action ordinaire de Loblaw, moins la valeur actualisée nette du montant prévu des dividendes à recevoir, à la date à laquelle les UAR sont attribuées à chaque participant. La charge de rémunération est comptabilisée de façon proportionnelle sur la période de performance, un montant équivalent étant constaté dans le surplus d'apport. Les renonciations sont estimées à la date d'attribution et sont révisées pour rendre compte des changements au titre des renonciations attendues ou réelles. Au règlement de l'attribution, le montant comptabilisé dans le surplus d'apport au titre de l'attribution est reclassé dans le capital social, toute prime ou tout escompte étant appliqué aux résultats non distribués.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (24 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières				
Dette à long terme	67 \$	66 \$	133 \$	132 \$
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	8	9	17	17
Intérêts nets sur le montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies (note 15)	5	5	10	12
Fiducies de financement indépendantes	4	3	7	7
Dividendes sur les titres de participation	4	4	7	7
Instruments financiers dérivés	—	2	—	2
Intérêts inscrits à l'actif	(1)	(1)	(1)	(1)
	87 \$	88 \$	173 \$	176 \$
Produits d'intérêts				
Produits de désactualisation	(5) \$	(4) \$	(10) \$	(8) \$
Instruments financiers dérivés	—	—	(3)	(3)
Produits d'intérêts à court terme	(1)	(2)	(3)	(4)
Dépôts de garantie	(1)	(1)	(1)	(1)
	(7) \$	(7) \$	(17) \$	(16) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	80 \$	81 \$	156 \$	160 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

Note 4. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 64 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 (53 millions de dollars en 2012) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,4 % (25,4 % en 2012). Cette hausse du taux d'impôt effectif par rapport au deuxième trimestre de 2012 est principalement attribuable à la diminution des recouvrements d'impôt sur le résultat liés à certaines questions fiscales datant d'exercices précédents, diminution qui a été en partie contrebalancée par une réduction des montants non imposables. Pour l'exercice à ce jour, la charge d'impôt sur le résultat s'est chiffrée à 126 millions de dollars (91 millions de dollars en 2012) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,5 % (24,7 % en 2012). La hausse du taux d'impôt effectif pour l'exercice à ce jour par rapport à 2012 découle essentiellement de la diminution des recouvrements d'impôt sur le résultat liés à des questions fiscales datant d'exercices précédents.

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (24 semaines)
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice de base par action	178 \$	156 \$	349 \$	278 \$
Incidence des dividendes sur les titres de participation	—	4	—	7
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	178 \$	160 \$	349 \$	285 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 14) (en millions)	281,3	281,4	281,1	281,4
Effet dilutif des titres de participation (en millions)	—	7,3	—	7,3
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions (en millions)	2,2	0,2	1,8	0,3
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,7	1,1	0,7	1,1
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	284,2	290,0	283,6	290,1
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,63 \$	0,55 \$	1,24 \$	0,99 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,63 \$	0,55 \$	1,23 \$	0,98 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

Au deuxième trimestre de 2013 et pour l'exercice à ce jour, 11 731 007 instruments potentiellement dilutifs (12 091 866 en 2012) et 11 759 964 instruments potentiellement dilutifs (11 925 547 en 2012) ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 6. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Trésorerie	243 \$	162 \$	185 \$
Équivalents de trésorerie			
Acceptations bancaires	227	50	279
Bons du Trésor	164	388	322
Dépôts à terme bancaires	32	75	—
Papier commercial de sociétés	98	235	238
Titres d'État	7	—	11
Autres	—	13	44
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	771 \$	923 \$	1 079 \$

Placements à court terme

(en millions de dollars canadiens)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Acceptations bancaires	— \$	1 \$	33 \$
Bons du Trésor	208	383	282
Papier commercial de sociétés	336	140	151
Titres d'État	213	184	237
Autres	90	10	13
Total des placements à court terme	847 \$	718 \$	716 \$

Dépôts de garantie

(en millions de dollars canadiens)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Trésorerie	92 \$	85 \$	90
Bons du Trésor	104	110	126
Titres d'État	28	49	36
Total des dépôts de garantie	224 \$	244 \$	252 \$

Au 15 juin 2013, la société avait conclu des ententes en vue de garantir, sous forme de trésorerie, certaines de ses facilités de crédit non engagées pour au plus 134 millions de dollars (88 millions de dollars au 16 juin 2012 et 133 millions de dollars au 29 décembre 2012), dont 121 millions de dollars (85 millions de dollars au 16 juin 2012 et 97 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été déposés auprès de grandes institutions financières et classés comme dépôts de garantie.

Note 7. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Créances sur cartes de crédit, montant brut	2 322 \$	2 094 \$	2 348 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(43)	(36)	(43)
Créances sur cartes de crédit	2 279 \$	2 058 \$	2 305 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}</i>	600	600	600
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	905	905	905

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC vend à l'occasion des créances sur cartes de crédit à des fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et les autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

La société consolide les résultats d'*Eagle*, à titre d'entité structurée aux termes de l'IFRS 10. Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme.

La société ne décomptabilise pas les créances sur cartes de crédit liées aux autres fiducies de titrisation indépendantes, puisque la Banque PC doit prendre en charge une partie des pertes sur cartes de crédit connexes. Par conséquent, la société n'a pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs et elle continue de les comptabiliser à titre de créances sur cartes de crédit. Les passifs connexes sont garantis par les créances sur cartes de crédit et sont comptabilisés comme des opérations de financement. Les passifs connexes sont inclus dans la dette à court terme, selon leurs caractéristiques, et sont comptabilisés au coût amorti (voir la note 11).

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

La société a fourni, au nom de la Banque PC, des lettres de crédit représentant 9 % (9 % au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012) du passif titrisé en cours en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes d'un montant de 81 millions de dollars (81 millions de dollars au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012). En cas de baisse substantielle des produits tirés des créances sur cartes de crédit titrisées ou de leur valeur, les autres fiducies de titrisation indépendantes pourraient utiliser ces lettres de crédit pour recouvrer jusqu'à concurrence du montant correspondant aux lettres de crédit en cours. Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle s'est conformée à cette exigence tout au long du trimestre.

Note 8. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 15 juin 2013, la société a comptabilisé une charge de 13 millions de dollars (16 millions de dollars au 16 juin 2012) au titre de la dévaluation des stocks afin de les ramener à la valeur de réalisation nette. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues aux comptes consolidés résumés de résultat. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dévalués pour les périodes closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012.

Note 9. Goodwill et immobilisations incorporelles

Au cours du deuxième trimestre de 2012, la société a enregistré des entrées d'immobilisations incorporelles de 41 millions de dollars, dont une tranche de 30 millions de dollars avait trait à l'acquisition de dossiers d'ordonnances de Zellers Inc. et que la société a classés dans les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée.

Note 10. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Juste valeur des swaps de monnaies (note 17)	44 \$	88 \$	98 \$
Placements divers et autres créances	136	132	159
Actif au titre des prestations constituées	5	—	—
Autres	28	38	32
Autres actifs	213 \$	258 \$	289 \$

Note 11. Dette à court terme

Les soldes en cours de la dette à court terme se rapportent aux passifs connexes des fiducies de titrisation indépendantes, à l'exclusion d'Eagle, dont les passifs sont inclus dans la dette à long terme (voir la note 12).

Après la clôture du deuxième trimestre de 2013, la Banque PC a modifié l'échéance de l'une des ententes conclues avec les fiducies de titrisation indépendantes, échéance qui était fixée au troisième trimestre de 2014, pour la repousser au troisième trimestre de 2015, ce qui n'a eu aucune incidence significative sur les autres modalités.

Note 12. Dette à long terme

Billets de Les Compagnies Loblaw limitée Au 15 juin 2013, la société a comptabilisé une tranche de 650 millions de dollars (néant au 16 juin 2012 et 200 millions de dollars au 29 décembre 2012) de ses billets à moyen terme dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Certificats de placement garanti Le tableau qui suit résume les activités liées aux certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, compte non tenu des commissions, pour les deuxièmes trimestres de 2013 et de 2012 ainsi que pour l'exercice à ce jour et la période correspondante de 2012 :

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	293 \$	263 \$	303 \$	276 \$
CPG vendus	—	1	—	2
CPG arrivés à échéance	(20)	(29)	(30)	(43)
Solde à la clôture de la période	273 \$	235 \$	273 \$	235 \$

Au 15 juin 2013, des CPG en cours de 39 millions de dollars (33 millions de dollars au 16 juin 2012 et 36 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Fiducie de titrisation indépendante Au 15 juin 2013, *Eagle* détenait des billets en cours de 600 millions de dollars (600 millions de dollars au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012), dont une tranche de 250 millions de dollars (néant au 16 juin 2012 et 250 millions de dollars au 29 décembre 2012) a été comptabilisée dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

Fiducies de financement indépendantes Au 15 juin 2013, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 461 millions de dollars (459 millions de dollars au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes.

La société accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % du capital des prêts en cours. Au 15 juin 2013, la société avait émis une lettre de crédit de 48 millions de dollars (48 millions de dollars au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012).

Facilités de crédit engagées Au 15 juin 2013, au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012, la société n'avait effectué aucun prélèvement sur sa facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars.

Après la clôture du deuxième trimestre de 2013, dans le cadre du PAPE de Propriétés de Choix, la société a modifié l'entente relative à la facilité de crédit afin d'y apporter certains ajustements visant à exclure l'incidence de Propriétés de Choix du calcul de ses clauses restrictives. De plus, Propriétés de Choix a conclu une entente relative à une facilité de crédit engagée non garantie de premier rang d'une durée de 5 ans et de 500 millions de dollars (la « facilité de crédit de Propriétés de Choix ») consentie par un consortium de prêteurs, entente également assortie de certaines clauses restrictives de nature financière. Les montants prélevés sur la facilité de crédit de Propriétés de Choix portent intérêt à des taux fondés sur les taux variables à court terme.

Billets du placement privé Au cours du deuxième trimestre de 2013, la société a remboursé son billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains qui est arrivé à échéance le 29 mai 2013. Au 15 juin 2013, la société détenait un billet résiduel du placement privé libellé en dollars américains de 153 millions de dollars canadiens (billets du placement privé libellés en dollars américains de 306 millions de dollars au 16 juin 2012 et billets du placement privé libellés en dollars américains de 300 millions de dollars au 29 décembre 2012), qui a été comptabilisé dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme (153 millions de dollars au 16 juin 2012 et 150 millions de dollars au 29 décembre 2012).

Après la clôture du trimestre, la société a réglé par anticipation son billet résiduel du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains qui devait initialement arriver à échéance le 29 mai 2015 ainsi que le swap de monnaies connexe (voir la note 17). Par conséquent, l'équivalent en dollars canadiens du montant du billet du placement privé libellé en dollars américains de 153 millions de dollars a été comptabilisé dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme au 15 juin 2013. La société a engagé des coûts de règlement par anticipation d'environ 18 millions de dollars dans le cadre de cette transaction, coûts qui seront comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Note 13. Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012 ¹⁾	Au 29 décembre 2012 ¹⁾
Obligation au titre des régimes à prestations définies, montant net	419 \$	634 \$	529 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	112	117	116
Remises des fournisseurs reportées	20	28	24
Passif au titre de la rémunération fondée sur des actions (note 16)	13	13	20
Autres	179	176	160
Autres passifs	743 \$	968 \$	849 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

Note 14. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement payées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours du trimestre :

	15 juin 2013 (24 semaines)		16 juin 2012 (24 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	281 680 157	1 567 \$	281 385 318	1 540 \$
Émises pour le règlement d'options sur actions	1 576 197	66	122 569	5
Rachetées aux fins d'annulation	—	—	(111 746)	(1)
Émises et en circulation à la clôture de la période	283 256 354	1 633 \$	281 396 141	1 544 \$
Actions détenues en fiducie (note 15)	(1 101 932)	(6) \$	—	—
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture de la période	282 154 422	1 627 \$	281 396 141	1 544 \$
Nombre moyen pondéré, déduction faite des actions détenues en fiducie	281 066 441		281 399 755	

Dividendes Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société déclarés pour le deuxième trimestre de 2013 et de 2012 ainsi que pour l'exercice à ce jour et la période correspondante de 2012 :

	15 juin 2013 ⁱ⁾ (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)				
Actions ordinaires	0,24 \$	0,21 \$	0,46 \$	0,42 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série A	0,37 \$	0,37 \$	0,74 \$	0,74 \$

i) La date de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires est le 1^{er} juillet 2013 et la date de paiement des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, est le 31 juillet 2013.

Aux fins de la présentation des états financiers, des dividendes sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de respectivement 4 millions de dollars (4 millions de dollars en 2012) et 7 millions de dollars (7 millions de dollars en 2012) pour les périodes de 12 et de 24 semaines closes le 15 juin 2013 et le 16 juin 2012 sont présentés comme composante des charges d'intérêts nettes et autres charges financières au compte consolidé résumé de résultat (voir la note 3).

Après la clôture du deuxième trimestre de 2013, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,24 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} octobre 2013, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 octobre 2013.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Au deuxième trimestre de 2013, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX »), d'au plus 14 103 672 de ses actions ordinaires ou la conclusion de dérivés sur actions à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition. Au deuxième trimestre de 2013, la société a conclu une convention de rachat d'actions automatique aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui lui permet de racheter ses actions même pendant les périodes d'interdiction conformément à des instructions préétablies.

Au premier trimestre de 2013, la société a racheté, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 1 103 500 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie de 46 millions de dollars et a placé ces actions en fiducie en prévision du règlement futur de ses obligations au titre de son régime d'UATI et de son régime d'UAR. Ce rachat a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 40 millions de dollars dans les résultats non distribués, ainsi qu'à une réduction de 6 millions de dollars du capital social ordinaire. Au cours des deux premiers trimestres de 2012, la société a racheté, aux fins d'annulation, 111 746 actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie en trésorerie de 4 millions de dollars, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 3 millions de dollars dans les résultats non distribués, ainsi qu'à une réduction de 1 million de dollars du capital social ordinaire.

Note 15. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les coûts et les pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme ont été comptabilisés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (24 semaines)
Coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans le résultat opérationnel ²⁾	34 \$	34 \$	19 \$	70 \$
Coût des autres avantages du personnel à long terme comptabilisé dans le résultat opérationnel	6	6	11	10
Intérêts nets sur le montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	5	5	10	12
Pertes actuarielles (gains actuariels) avant impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	7	117	(40)	78

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

2) Pour l'exercice 2013 à ce jour, les coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans le résultat opérationnel comprennent un profit de 51 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2013 relativement aux modifications annoncées à certains régimes à prestations définies de la société, modifications qui touchent certains salariés qui prendront leur retraite après le 1^{er} janvier 2015.

Le montant inscrit à titre de coûts liés aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs auxquels la société cotise. Le coût des autres avantages du personnel à long terme comprend le coût lié au régime d'invalidité de longue durée qu'offre la société. Les pertes actuarielles enregistrées pour le deuxième trimestre de 2013 sont principalement attribuables aux rendements plus faibles que prévu des actifs, tandis que pour l'exercice à ce jour, les rendements des actifs ont été plus élevés que prévu, ce qui a donné lieu à la comptabilisation de gains actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les pertes actuarielles comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour les périodes correspondantes de 2012 étaient en grande partie attribuables au taux d'actualisation et aux rendements des actifs plus faibles que prévu.

Note 16. Rémunération fondée sur des actions

Le tableau qui suit présente le montant net de la charge de rémunération fondée sur des actions de la société qui a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives au titre de ses régimes d'options sur actions, d'UATI et d'UAR, y compris les contrats à livrer sur actions de Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale entièrement détenue par la société :

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Charge découlant du régime d'options sur actions	3 \$	4 \$	8 \$	8 \$
Charge découlant des régimes d'UATI et d'UAR	3	—	6	3
Charge découlant des contrats à livrer sur actions	—	1	—	6
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	6 \$	5 \$	14 \$	17 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

La valeur comptable des accords de rémunération fondée sur des actions, notamment les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants, est inscrite aux bilans consolidés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Fournisseurs et autres passifs	— \$	9 \$	11 \$
Autres passifs	13	13	20
Surplus d'apport	63	53	55

Régime d'options sur actions Le tableau qui suit présente l'activité du régime d'options sur actions :

(Nombre d'options)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Options en cours à l'ouverture de la période	13 565 786	14 507 527	12 538 928	10 750 993
Attribution	9 867	12 281	1 480 134	4 567 302
Exercice	(1 262 844)	(65 731)	(1 576 197)	(122 569)
Renonciation/annulation	(216 402)	(331 836)	(297 716)	(531 756)
Expiration	—	—	(48 742)	(541 729)
Options en cours à la clôture de la période	12 096 407	14 122 241	12 096 407	14 122 241

La société a attribué des options sur actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 46,54 \$ pour le deuxième trimestre de 2013 (32,88 \$ en 2012) et de 40,60 \$ pour l'exercice à ce jour (34,92 \$ en 2012). De plus, la société a émis, à l'exercice d'options sur actions, des actions ordinaires à un prix moyen pondéré par action de 47,68 \$ pour le deuxième trimestre de 2013 (32,30 \$ en 2012) et de 46,38 \$ pour l'exercice à ce jour (33,49 \$ en 2012), et a reçu une contrepartie en trésorerie de 44 millions de dollars pour le trimestre (2 millions de dollars en 2012) et de 55 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (4 millions de dollars en 2012).

La juste valeur des options sur actions attribuées au deuxième trimestre a été négligeable (montant négligeable en 2012) et elle s'est établie à 11 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (27 millions de dollars en 2012). Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées au cours du deuxième trimestre de 2013 et du deuxième trimestre de 2012 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)
Taux de dividende attendu ¹⁾	2,1 %	2,6 %
Volatilité attendue du cours de l'action ²⁾	19,7 % – 23,8 %	22,6 % – 24,8 %
Taux d'intérêt sans risque ³⁾	1,2 % – 1,4 %	1,4 % - 1,6 %
Durée de vie attendue des options ⁴⁾	4,2 – 6,5 années	4,4 – 6,4 années

- 1) Le taux de dividende attendu est estimé d'après les dividendes annuels déclarés avant la date d'attribution des options sur actions et le cours de clôture de l'action à la date d'attribution des options sur actions.
- 2) La volatilité attendue du cours de l'action est estimée d'après la volatilité historique du cours de l'action de la société sur une période qui correspond à la durée de vie attendue des options.
- 3) Le taux d'intérêt sans risque est estimé en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution pour une période jusqu'à l'échéance correspondant à la durée de vie attendue des options.
- 4) L'incidence de l'exercice attendu d'options avant l'échéance est prise en compte dans la durée de vie moyenne pondérée attendue des options, laquelle se fonde sur l'expérience historique et le comportement général du détenteur de l'option.

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée au régime d'options sur actions. Un taux de renonciation de 15,0 % a été appliqué au 15 juin 2013 (16,3 % au 16 juin 2012 et 15,0 % au 29 décembre 2012).

Contrats à livrer sur actions Les contrats à livrer sur actions de Glenhuron se présentent sommairement comme suit (voir la note 16) :

	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Contrats en cours (en millions)	—	1,1	1,1
Prix à terme moyen par action (en dollars)	— \$	56,55 \$	56,59 \$
Charges d'intérêts par action (en dollars)	— \$	0,12 \$	0,16 \$
Perte de marché latente comptabilisée dans les fournisseurs et autres passifs (en millions de dollars canadiens)	— \$	26 \$	16 \$

Au cours du premier trimestre de 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle de son contrat à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw.

Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles L'activité du régime d'UATI de la société se résume comme suit :

	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
(Nombre d'attributions)				
UATI à l'ouverture de la période	1 109 147	1 469 799	1 038 271	1 119 496
Attribution	22 903	1 058	345 296	376 742
Règlement	(2 972)	(254 026)	(242 122)	(268 777)
Renonciation	(13 641)	(24 132)	(26 008)	(34 762)
UATI à la clôture de la période	1 115 437	1 192 699	1 115 437	1 192 699
UATI réglées (en millions de dollars canadiens)	— \$	8 \$	10 \$	9 \$

La juste valeur des UATI attribuées était de 1 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 (juste valeur négligeable en 2012) et de 14 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (12 millions de dollars en 2012).

Régime d'unités d'actions au rendement L'activité du régime d'UAR de la société se résume comme suit :

	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
(Nombre d'attributions)				
UAR à l'ouverture de la période	331 586	50 818	50 818	—
Attribution	1 903	—	282 671	50 818
Renonciation/annulation	(4 060)	—	(4 060)	—
UAR à la clôture de la période	329 429	50 818	329 429	50 818

La juste valeur des UAR attribuées était négligeable pour le deuxième trimestre (néant en 2012) et s'établissait à 11 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (2 millions de dollars en 2012).

Au cours du premier trimestre de 2013, les régimes d'UATI et d'UAR de la société ont été modifiés de manière à n'autoriser que les règlements en actions, plutôt qu'en trésorerie. Par conséquent, un montant de 11 millions de dollars qui avait précédemment été comptabilisé à la juste valeur dans les fournisseurs et autres passifs a été reclassé dans le surplus d'apport. Au premier trimestre de 2013, la société a établi une fiducie pour chacun de ces deux régimes afin de faciliter l'achat d'actions en prévision des règlements qui auront lieu au moment de l'acquisition des droits. Les fiducies sont considérées comme des entités structurées et sont consolidées dans les états financiers de la société, le coût des actions acquises étant comptabilisé à la valeur comptable en réduction du capital social (voir la note 14). La tranche du coût d'acquisition d'actions qui excède la valeur comptable est portée aux résultats non distribués jusqu'à ce que les actions soient émises pour régler les obligations au titre des régimes d'UATI et d'UAR. Au cours du deuxième trimestre de 2013, la société a procédé au règlement de 2 972 UATI, dont 1 568 ont été réglées en actions par l'intermédiaire de la fiducie établie aux fins du régime d'UATI, ce qui a donné lieu à une légère hausse du capital social et des résultats non distribués.

Note 17. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur pour chaque classement d'instruments financiers au 15 juin 2013 :

(en millions de dollars canadiens)	Instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts et créances (coût amorti)	Autres passifs financiers (coût amorti)	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	— \$	771 \$	— \$	— \$	771 \$	771 \$
Placements à court terme	—	847	—	—	847	847
Dépôts de garantie	—	224	—	—	224	224
Créances	—	—	479	—	479	479
Créances sur cartes de crédit	—	—	2 279	—	2 279	2 279
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	47	—	—	—	47	47
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	—	—	365	—	365	365
Dérivés inclus dans les autres actifs	44	—	—	—	44	44
Certains autres actifs	—	—	74	—	74	74
Total des actifs financiers	91 \$	1 842 \$	3 197 \$	— \$	5 130 \$	5 130 \$
Fournisseurs et autres passifs	— \$	— \$	— \$	3 479 \$	3 479 \$	3 479 \$
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	3	—	—	—	3	3
Dette à court terme	—	—	—	905	905	905
Dette à long terme	—	—	—	5 511	5 511	6 167
Titres de participation	—	—	—	223	223	236
Certains autres passifs	—	—	—	42	42	42
Total des passifs financiers	3 \$	— \$	— \$	10 160 \$	10 163 \$	10 832 \$

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et dont la nature est à court terme, au 15 juin 2013 :

(en millions de dollars canadiens)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs financiers				
Devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net	— \$	91 \$	— \$	91 \$
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	335	1 507	—	1 842
Prêts et créances (coût amorti)	—	9	430	439
Passifs financiers				
Devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net	— \$	2 \$	1 \$	3 \$
Autres passifs financiers (coût amorti)	236	6 167	42	6 445

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistent en des dérivés incorporés à des bons de commande passés dans des pays qui n'effectuent pas leurs transactions en dollars américains, soit la monnaie des transactions et des règlements. La technique d'évaluation utilisée pour ce dérivé incorporé est une approche par le marché qui se fonde sur l'écart entre les cours de change et le calendrier du règlement. Le coût des bons de commandes constitue une donnée d'entrée non observable importante utilisée pour l'évaluation de la juste valeur. D'importantes variations à la hausse (à la baisse) de toute donnée d'entrée entraîneraient une augmentation (une diminution) considérable de la juste valeur.

La juste valeur du dérivé de change incorporé classé au niveau 3 inscrite dans les fournisseurs et autres passifs au 15 juin 2013 s'est établie à 1 million de dollars (2 millions de dollars au 16 juin 2012 et 1 million de dollars au 29 décembre 2012). Pour le deuxième trimestre de 2013, un profit lié à la juste valeur de 2 millions de dollars a été comptabilisé dans le résultat opérationnel, tandis qu'un profit négligeable a été comptabilisé pour l'exercice à ce jour. Une augmentation (une diminution) des cours de change de 1 % donnerait lieu à un profit lié à la juste valeur (une perte liée à la juste valeur) de 1 million de dollars.

Les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ont donné lieu à la comptabilisation d'une perte de 7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 et d'un profit de 21 millions de dollars pour l'exercice à ce jour dans le bénéfice avant impôt sur le résultat. De plus, un profit de 21 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 et une perte de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour ont été comptabilisés dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers qui doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Des charges d'intérêts nettes de 77 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 et de 153 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, ont été comptabilisées en lien avec des instruments financiers non classés ni désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments dérivés de la société font l'objet d'une analyse ci-après :

Swaps de monnaies Au 15 juin 2013, Glenhuron détenait des swaps de monnaies visant l'échange de dollars américains contre des dollars canadiens. Ces swaps viennent à échéance d'ici 2020 et sont des dérivés financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Les sommes à recevoir ou à payer découlant de ces swaps de monnaies sont réglées en trésorerie à l'échéance.

Au deuxième trimestre de 2013, la société a réglé son swap de monnaies visant le placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains qui est arrivé à échéance le 29 mai 2013. En 2008, ce swap a été désigné comme couverture de flux de trésorerie visant à gérer les fluctuations du cours de change du billet du placement privé libellé en dollars américains qui est aussi arrivé à échéance le 29 mai 2013. En 2011, le swap désigné a cessé d'être classé comme couverture de flux de trésorerie et un profit de change latent de 5 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 2 millions de dollars, a été différé dans le cumul des autres éléments du résultat global. Lors du règlement de ce swap, au cours du trimestre, ce profit a été comptabilisé dans le résultat opérationnel.

Après la clôture du trimestre, la société a réglé par anticipation son swap de monnaies visant le billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains qui devait arriver à échéance le 29 mai 2015. Ce règlement a eu lieu dans le cadre du paiement anticipé du billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains sous-jacent (voir la note 12).

L'incidence financière des swaps de monnaies de la société est résumée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Swaps de monnaies – Glenhuron			Swaps de monnaies – Placement privé libellé en dollars américains		
	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Valeur d'échange	1 206 \$	1 219 \$	1 199 \$	148 \$	296 \$	296 \$
Somme à recevoir cumulée latente découlant du cours de change comptabilisée dans les éléments suivants :						
Charges payées d'avance et autres actifs	38 \$	32 \$	20 \$	8 \$	6 \$	2 \$
Autres actifs	44 \$	79 \$	93 \$	— \$	9 \$	5 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Les swaps de monnaies de Glenhuron et les swaps de monnaies visant le billet du placement privé libellé en dollars américains contrebalancent l'effet (des profits) des pertes de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie libellés en dollars américains sous-jacent de 1 078 millions de dollars américains (1 083 millions de dollars américains en 2012) et les billets du placement privé libellés en dollars américains qui sont inclus dans la dette à long terme libellée en dollars américains de 150 millions de dollars américains (300 millions de dollars américains en 2012), respectivement.

La variation de la juste valeur des swaps de monnaies de Glenhuron et l'exposition au risque sous-jacent sont résumées dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	Swaps de monnaies — Glenhuron			
	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
(Profit) perte lié à la juste valeur découlant des swaps comptabilisé dans le résultat opérationnel	(7) \$	28 \$	24 \$	— \$
Perte (profit) de change lié à l'exposition au risque sous-jacent	7 \$	(25) \$	(21) \$	— \$

La variation de la juste valeur des swaps de monnaies visant le placement privé libellé en dollars américains et l'exposition au risque sous-jacent sont résumées dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	Swaps de monnaies — Placement privé libellé en dollars américains			
	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Profit lié à la juste valeur découlant des swaps comptabilisé dans le résultat opérationnel ¹⁾	(1) \$	(6) \$	(9) \$	(2) \$
Perte de change liée à l'exposition au risque sous-jacent	1 \$	7 \$	9 \$	— \$

1) Exclut le profit de 7 millions de dollars reclassé hors du cumul des autres éléments du résultat global au deuxième trimestre de 2013.

Swaps de taux d'intérêt Au deuxième trimestre de 2013, la société a réglé un montant notionnel de 100 millions de dollars de ses swaps de taux d'intérêt. Au 15 juin 2013, des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 50 millions de dollars (150 millions de dollars au 16 juin 2012 et au 29 décembre 2012) venant à échéance au troisième trimestre de 2013 étaient en cours, swaps sur lesquels la société paie un taux fixe de 8,25 %. Au 15 juin 2013, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt, à savoir 2 millions de dollars, était incluse dans les fournisseurs et autres passifs (juste valeur de 7 millions de dollars incluse dans les fournisseurs et autres passifs et de 5 millions de dollars incluse dans les autres passifs au 16 juin 2012 et juste valeur de 5 millions de dollars incluse dans les fournisseurs et autres passifs au 29 décembre 2012). La société a comptabilisé dans le résultat opérationnel un profit lié à la juste valeur de 3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 (3 millions de dollars en 2012) et un profit lié à la juste valeur de 3 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (3 millions de dollars en 2012) liés à ces swaps. Après la clôture du deuxième trimestre de 2013, elle a réglé le montant notionnel restant de 50 millions de dollars de ses swaps de taux d'intérêt.

Contrats à livrer sur actions Au premier trimestre de 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle des contrats à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw. Glenhuron a comptabilisé une perte d'un montant négligeable dans le résultat opérationnel en lien avec ces swaps.

Autres dérivés La société a également recours à d'autres dérivés financiers, notamment des contrats de change à terme, des contrats d'électricité à terme ainsi que des contrats à terme standardisés et des contrats d'options sur carburant négociés en bourse. La société a comptabilisé un profit négligeable pour le deuxième trimestre de 2013 (perte de 4 millions de dollars en 2012) et un profit de 2 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (perte de 2 millions de dollars en 2012) dans le résultat opérationnel. Au 15 juin 2013, un montant à recevoir de 1 million de dollars (1 million de dollars au 16 juin 2012 et montant négligeable au 29 décembre 2012) au titre d'un profit cumulé latent a été comptabilisé dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises inclus dans les autres actifs La valeur des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de Loblaw de 365 millions de dollars (358 millions de dollars au 16 juin 2012 et 363 millions de dollars au 29 décembre 2012) a été comptabilisée dans les bilans consolidés. La société a comptabilisé dans le résultat opérationnel des pertes de valeur de 2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 (4 millions de dollars en 2012) et de 5 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (6 millions de dollars en 2012) se rapportant aux créances liées à ces prêts.

Des placements dans des franchises de Loblaw d'une valeur de 65 millions de dollars (59 millions de dollars au 16 juin 2012 et 64 millions de dollars au 29 décembre 2012) ont été comptabilisés dans les autres actifs. La société a comptabilisé dans le résultat opérationnel des pertes de valeur de 1 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 (profit de 1 million de dollars en 2012) et de 6 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (4 millions de dollars en 2012) se rapportant à ces placements.

Processus d'évaluation Tous les trimestres, les services de la trésorerie et de l'information financière déterminent la juste valeur des instruments financiers. Les techniques d'évaluation appliquées aux instruments financiers n'ont pas changé au cours de la première moitié de 2013. Le tableau suivant décrit les techniques d'évaluation utilisées aux fins du calcul des justes valeurs des instruments financiers :

Type	Technique d'évaluation
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	En raison de l'échéance à court terme de ces instruments, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
Créances, créances sur cartes de crédit, fournisseurs et autres passifs et dette à court terme	En raison de l'échéance à court terme de ces instruments, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur.
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés	La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison du peu de fluctuations des taux d'intérêt à terme et des provisions suffisantes comptabilisées pour tenir compte de toute dépréciation des créances.
Instruments financiers dérivés	Les techniques d'évaluation particulières ayant servi à l'évaluation des instruments financiers dérivés comprennent les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation de prix cotés sur un marché ou par un contrepartiste pour des instruments similaires; • La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme étant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, établis sur la base de courbes de rendement observables; • La juste valeur des swaps de monnaies est déterminée par les cours de change à terme et au comptant. La juste valeur de certains swaps est établie par un évaluateur externe connaissant bien les marchés des capitaux.
Dette à long terme, titres de participation et autres instruments financiers	La juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels, actualisés selon le taux d'emprunt marginal courant de la société pour des types d'accords d'emprunts similaires ou, le cas échéant, les cours du marché.

Note 18. Passifs éventuels

Actions en justice La société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites et réclamations demeure incertain. Cependant, compte tenu de l'information dont elle dispose à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations auront une incidence significative, individuellement ou collectivement, sur ses activités.

Fiscalité La société est partie et éventuellement assujettie à des vérifications fiscales habituelles de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation relativement à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital et aux taxes à la consommation. Par conséquent, il peut arriver que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou que la législation soit modifiée, ce qui pourrait donner lieu à des cotisations et à de nouvelles cotisations. Ces cotisations et nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence significative sur les états financiers de la société au cours de périodes futures.

En 2012, la société a reçu un avis de l'Agence du revenu du Canada selon lequel cette dernière manifestait son intention d'émettre un nouvel avis de cotisation à l'égard du traitement fiscal de Glenhuron, filiale entièrement détenue par la société. À ce stade, il n'est pas possible de quantifier la nouvelle cotisation envisagée. Bien que la société ne prévoit pas que le montant final soit important, elle ne peut en avoir la certitude et il pourrait résulter de cette nouvelle cotisation une charge importante pour la société au cours de périodes ultérieures.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclaration ou de garantie de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. Compte tenu de la nature de ces dispositions d'indemnisation, la société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le montant total maximal du passif éventuel auquel elle pourrait être assujettie, puisque certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant maximal éventuel et que les montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 19. Garanties financières

Au deuxième trimestre de 2012, la société a rehaussé sa garantie envers MasterCard^{MD} International Incorporated au nom de la Banque PC, la faisant passer de 180 millions de dollars américains à 230 millions de dollars américains, en raison essentiellement d'une hausse du nombre de comptes actifs.

Note 20. Événements postérieurs à la date de clôture

Premier appel public à l'épargne de la Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix

Après la clôture du trimestre, dans le cadre de son acquisition d'immeubles et d'actifs connexes de Loblaw pour environ 7 milliards de dollars, Propriétés de Choix a conclu un PAPE visant un placement de 460 millions de dollars de ses parts de fiducie (les « parts »), placement qui comprend l'exercice d'une option de surallocation de 60 millions de dollars. Propriétés de Choix a également réalisé un placement de 200 millions de dollars de ses parts auprès de George Weston limitée. Les parts ont été émises au prix de 10,00 \$ chacune et le produit brut s'est chiffré à 660 millions de dollars. Après l'exercice de l'option de surallocation, Loblaw détenait une participation véritable de 81,7 % dans Propriétés de Choix grâce à la propriété de 21 500 000 parts et de 272 497 871 parts de catégorie B de société en commandite, qui ont une valeur économique équivalant aux parts et qui sont échangeables contre celles-ci. À la clôture du placement, la société a comptabilisé des coûts de transaction d'environ 40 millions de dollars dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières relativement à la conclusion du PAPE.

Parallèlement au placement des parts, Propriétés de Choix a conclu un appel public à l'épargne d'un montant en capital global de 600 millions de dollars visant des débentures non garanties de premier rang (les « débentures »). Les débentures comprennent des débentures de série A de 400 millions de dollars, d'une durée de 5 ans, assorties d'un coupon de 3,554 % l'an et des débentures de série B de 200 millions de dollars, d'une durée de 10 ans, assorties d'un coupon de 4,903 % l'an. Une partie du produit de l'émission des titres d'emprunt a été utilisée pour renflouer les comptes de trésorerie ayant servi à rembourser le billet du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains arrivé à échéance au deuxième trimestre de 2013 ainsi que pour régler par anticipation le billet restant du placement privé libellé en dollars américains de 150 millions de dollars américains au troisième trimestre de 2013 et les coûts connexes d'environ 18 millions de dollars liés au remboursement anticipé, coûts qui seront comptabilisés dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

La société consolidera les comptes de Propriétés de Choix étant donné la participation lui donnant le contrôle qu'elle détient, et elle continuera de comptabiliser le portefeuille d'immeubles au coût historique dans ses états financiers consolidés. Les parts détenues par les porteurs ne détenant pas le contrôle seront présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société puisque les parts sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs. Le passif sera comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le prix du marché des parts, et les variations seront comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Accord visant l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Après la clôture du deuxième trimestre, la société a conclu un accord définitif aux termes duquel elle fera l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») contre 33,18 \$ en espèces et 0,5965 action ordinaire de Loblaw par action ordinaire de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix selon une répartition proportionnelle intégrale. Selon le prix de l'action ordinaire de Loblaw à la clôture des marchés le 12 juillet 2013, le prix d'achat s'établirait à environ 12,4 milliards de dollars. Le montant en trésorerie maximal à payer par la société serait d'environ 6,7 milliards de dollars et le nombre maximal d'actions ordinaires de Loblaw à émettre serait d'environ 119,9 millions, selon le nombre d'actions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en circulation à la date de l'accord.

La société financera la portion paiement en trésorerie de la transaction au moyen de liquidités disponibles et de facilités de crédit engagées. Ces facilités engagées se composent d'un emprunt à terme de 3,5 milliards de dollars et d'un crédit relai de 1,6 milliard de dollars qui ne seront utilisés qu'à la conclusion de l'acquisition. La société prévoit remplacer ces facilités engagées essentiellement par l'émission de billets non garantis. Dans le cadre du financement de l'acquisition, l'actionnaire détenant le contrôle de la société, à savoir Weston, a consenti à souscrire des actions ordinaires de Loblaw pour un montant supplémentaire d'environ 500 millions de dollars.

La société prévoit que la transaction sera menée à terme d'ici six à sept mois. La conclusion est assujettie à diverses approbations, notamment celle des actionnaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et celle des tribunaux, au respect de la *Loi sur la concurrence* (Canada), à l'approbation d'autres organismes de réglementation ainsi qu'au respect de certaines conditions de clôture qui sont habituelles dans le cadre de transactions de cette nature. Rien ne garantit que ces approbations seront obtenues, que ces conditions seront respectées ou qu'elles feront l'objet d'une renonciation, ou encore que la société sera en mesure de mener à terme la transaction proposée selon les modalités envisagées ou autrement.

Note 21. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, dont les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail, qui comprend principalement les produits alimentaires, ainsi que les produits pharmaceutiques, les postes d'essence, les vêtements et les autres articles de marchandise générale;
- Le secteur Services financiers, qui comprend les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications.

L'information sur les activités opérationnelles de chaque secteur opérationnel à présenter est incluse ci-après.

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Produits				
Vente au détail	7 372 \$	7 236 \$	14 409 \$	14 044 \$
Services financiers ⁱ⁾	148	139	313	268
Chiffres consolidés	7 520 \$	7 375 \$	14 722 \$	14 312 \$

i) Les produits du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 65 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 (61 millions de dollars au 16 juin 2012) et de 141 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (123 millions de dollars en 2012).

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles				
Vente au détail	189 \$	176 \$	369 \$	344 \$
Services financiers	2	3	5	5
Chiffres consolidés	191 \$	179 \$	374 \$	349 \$

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Résultat opérationnel				
Vente au détail	294 \$	275 \$	573 \$	500 \$
Services financiers	28	15	58	29
Chiffres consolidés	322 \$	290 \$	631 \$	529 \$

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 ¹⁾ (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières				
Vente au détail	70 \$	70 \$	135 \$	139 \$
Services financiers	10	11	21	21
Chiffres consolidés	80 \$	81 \$	156 \$	160 \$

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités — voir la note 2.

(en millions de dollars canadiens)	Au 15 juin 2013	Au 16 juin 2012	Au 29 décembre 2012
Total des actifs			
Vente au détail	15 203 \$	14 958 \$	15 474 \$
Services financiers	2 514	2 311	2 487
Chiffres consolidés	17 717 \$	17 269 \$	17 961 \$

(en millions de dollars canadiens)	15 juin 2013 (12 semaines)	16 juin 2012 (12 semaines)	15 juin 2013 (24 semaines)	16 juin 2012 (24 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles et goodwill				
Vente au détail	189 \$	268 \$	317 \$	399 \$
Services financiers	1	6	1	9
Chiffres consolidés	190 \$	274 \$	318 \$	408 \$

Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le bénéfice

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le bénéfice à jour de la société pour la période de 52 semaines consécutives close le 15 juin 2013 dans le cadre du prospectus préalable de base simplifié daté du 21 décembre 2012.

Ratio de couverture des passifs financiers par le bénéfice ¹⁾	3,65 fois
--	-----------

Le ratio de couverture des passifs financiers par le bénéfice correspond au bénéfice net consolidé (avant les intérêts sur la dette à court terme et sur la dette à long terme, les dividendes sur les titres de participation et l'impôt sur le résultat), divisé par les intérêts consolidés sur la dette à court terme et à long terme et les dividendes sur les titres de participation. Aux fins du calcul du ratio de couverture par le bénéfice présenté ci-dessus, la dette à long terme comprend la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

1) Le ratio de couverture par le bénéfice de la société a été calculé au moyen de certains chiffres de 2012 qui ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée — voir la note 2.

Sommaire financier¹⁾

Au 15 juin 2013 et au 16 juin 2012 et pour les périodes closes à ces dates (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2013 (12 semaines)	2012 ²⁾ (12 semaines)
Résultats opérationnels consolidés		
Produits	7 520 \$	7 375 \$
Résultat opérationnel	322	290
BAIIA ³⁾	513	469
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	80	81
Bénéfice net	178	156
Situation financière et flux de trésorerie consolidés		
Montant ajusté de la dette ³⁾	4 210	4 363
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	1 842	1 885
Entrées nettes liées aux activités opérationnelles	572	599
Dépenses d'investissement	190	233
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	392	341
Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice net de base	0,63	0,55
Mesures et ratios financiers consolidés		
Croissance des produits	2,0 %	1,3 %
Marge opérationnelle ¹⁾	4,3 %	3,9 %
Marge du BAIIA ³⁾	6,8 %	6,4 %
Couverture des intérêts ³⁾	4,0x	3,5x
Montant ajusté de la dette ³⁾ sur le BAIIA ³⁾ sur une base annuelle	2,0x	2,2x
Rendement de l'actif moyen sur une base annuelle ³⁾	10,6 %	10,7 %
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle	11,0 %	11,5 %
Résultats opérationnels du secteur Vente au détail		
Chiffre d'affaires	7 372	7 236
Marge brute	1 643	1 611
Résultat opérationnel	294	275
Statistiques opérationnelles du secteur Vente au détail		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables ¹⁾	1,1 %	0,2 %
Marge brute exprimée en pourcentage	22,3 %	22,3 %
Marge opérationnelle ¹⁾	4,0 %	3,8 %
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	51,6	51,2
Nombre de magasins détenus par la société	574	585
Nombre de magasins franchisés	483	462
Résultats opérationnels du secteur Services financiers		
Produits	148	139
Résultat opérationnel	28	15
Bénéfice avant impôt sur le résultat	18	4
Mesures et statistiques opérationnelles du secteur Services financiers		
Montant net trimestriel moyen des créances sur cartes de crédit	2 253	2 049
Créances sur cartes de crédit	2 279	2 058
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	43	36
Rendement annualisé sur le montant brut trimestriel moyen des créances sur cartes de crédit ¹⁾	13,5 %	12,7 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre ¹⁾	4,3 %	4,4 %

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 107 du Rapport annuel 2012 – Revue financière.

2) Certains chiffres de 2012 ont été retraités – voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

3) Voir les Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 24 du rapport de gestion du présent rapport.

Profil de la société

La société, filiale de George Weston limitée, est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus importants fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'articles de marchandise générale, ainsi que de produits et services financiers. La société compte deux secteurs opérationnels à présenter, à savoir le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers. Ensemble, Loblaw et ses franchisés constituent l'un des principaux employeurs du secteur privé au Canada, employant quelque 134 000 salariés à temps plein et à temps partiel par l'entremise de plus de 1 000 magasins détenus par la société et magasins franchisés à l'échelle du pays. De par la diversité des bannières qui forment son portefeuille, Loblaw cherche à procurer aux consommateurs canadiens une vaste gamme de produits et de services qui répond aux besoins des ménages au quotidien. Loblaw est réputée pour la qualité, l'innovation et le prix avantageux des produits alimentaires qu'elle offre aux consommateurs. Elle est l'une des chaînes d'alimentation au Canada qui propose le programme de marques contrôlées le plus étoffé, y compris le *Choix du Président*, *sans nom* et *Joe Fresh*. De plus, la société offre aux consommateurs les *Services financiers le Choix du Président* ainsi que les programmes de fidélisation points *PC* et *PC Plus* par l'intermédiaire de ses filiales.

La société s'est donné pour mission d'être le meilleur détaillant de produits alimentaires, d'articles de soin de santé et d'articles pour la maison au Canada en allant au-delà des attentes de la clientèle par l'offre de produits novateurs et à prix avantageux. Comme elle est l'un des plus importants détaillants au pays, joignant 14 millions de consommateurs chaque semaine, la société jouit d'une position unique pour atteindre le but qu'elle s'est donné, soit celui d'aider les Canadiens à *Profiter pleinement de la vie* et leur offrir des produits, des services, une valeur et une expérience qui enrichissent leur quotidien. Elle atteint ce but par l'entremise de sa stratégie qui vise à consolider sa position concurrentielle en proposant une offre gagnante de produits et de services à la clientèle et en menant des activités efficaces et rentables, soutenues par les perspectives de croissance qui s'ouvrent dans des secteurs complémentaires ou émergents.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc.	Sans frais : 1-800-564-6253
100 University Avenue	(Canada et États-Unis)
Toronto, Canada	Télécopieur : 416-263-9394
M5J 2Y1	Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330
Accès direct à l'échelle internationale :	514-982-7555

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs	Personne-ressource pour les médias
Jonathan Ross	Julija Hunter
Directeur, Relations avec les investisseurs	Vice-présidente, Relations publiques
905-861-2153	905-861-2437
investor@loblaw.ca	pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet Centre des investisseurs sur le site Web de la société à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 24 juillet 2013, à 11 h, HAE.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833, code d'accès 97883192. Pour accéder à la webémission, veuillez visiter notre site, à l'adresse loblaw.ca, cliquer sur l'onglet Centre des investisseurs, puis cliquer sur la webémission. Préinscription possible.

De plus amples renseignements se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée à l'adresse loblaw.ca.



LOBLAW.CA

PC.CA

JOEFRESH.CA

PCFINANCE.CA

This report is also available in English.